

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADM. RATION: Main 7464
REDA: N: Main 7460

PAS D'INJUSTICES

De côté et d'autre nous vient la nouvelle d'un assaut général des députés et des ministres par les partisans du régime nouveau, qui réclament la récompense de leur fidélité à la cause.

Ici ce sont les fonctionnaires qui dressent des listes d'exécutions, là ce sont des aspirants qui demandent la place occupée par tel et tel employé nommé depuis 1896, ailleurs ce sont des cris de rage parce que le gouvernement Borden n'a pas encore destitué la moitié des fonctionnaires de l'Etat.

Chacun son tour, disent-ils: en 1896 les libéraux ont fait profiter leurs amis de la victoire, pourquoi nos chefs ne feraient-ils pas de même aujourd'hui?

Il ne faut pas s'étonner de ce sentiment si conforme à l'égoïsme de la nature humaine, mais il ne faudrait pas non plus lui sacrifier la justice qui doit régner en politique comme en tout autre domaine.

Réparer les injustices flagrantes qui ont pu être commises en 1896, destituer les employés coupables d'ingérence politique grave, punir les fonctionnaires malhonnêtes, personne ne peut raisonnablement s'opposer à cela. Ce sera une leçon pour l'avenir et une sorte de récompense pour les employés qui ont respecté la dignité de leurs fonctions et justifié la confiance que l'on reposait en eux. Et si les coupables s'en plaignent, ils trouveront bien peu de personnes, en dehors des partisans acharnés, pour prendre leur défense.

L'honnêteté est partout de rigueur, mais s'il est des fonctions où elle s'impose davantage, ce sont bien celles que l'on exerce pour le public; et quant à l'ingérence dans la politique, le Parlement en a si formellement défini les limites, qu'aucun fonctionnaire ne peut plaider ignorance.

Que cette règle générale soit appliquée avec une certaine dose de générosité, cela ne sera que juste. Mais aller au delà serait maladroite, cruel et injuste.

Maladroit, parce que l'opinion publique en serait émue et irritée; cruel, parce que la liberté d'opinion en souffrirait; injuste, parce que tout fonctionnaire irréprochable a droit à la position qu'il a légitimement obtenue.

Il importe d'insister sur ce dernier point.

L'opinion prévaut malheureusement trop dans le public, que la politique excuse tout. L'on voit de braves gens qui ne voudraient causer de peine à qui que ce soit, qui feraient plutôt preuve de générosité que de rigueur dans leurs relations avec leurs propres employés, se laisser entraîner à la persécution du moment qu'il s'agit d'un serviteur de l'Etat. Nous voulons croire que la sympathie est le motif dominant de leur attitude, mais celle-ci n'en est pas moins regrettable, car il arrive souvent, à cause de l'influence qu'il apporte, qu'elle détermine l'injustice dont souffriront bien des familles.

D'ailleurs, au point de vue pratique, à quoi conduit cette politique: aux vainqueurs les dépouilles? A la ruine finale de ceux qui peuvent en profiter alternativement? Il est très rare que celui qui obtient injustement une position dans le service civil n'en soit pas chassé aussitôt que le parti adverse triomphe, après dix ou quinze ans d'une vie qui fut toute initiative et la rend généralement impropre à l'exercice de toute autre fonction.

C'est pourquoi la première pensée de celui qui est sollicité d'intervenir pour faire destituer un fonctionnaire sans raison valable, devrait être de démontrer au solliciteur l'injustice de son acte et les conséquences inévitables auxquelles il s'expose.

En tout cas, nous répétons aux hommes qui ont la responsabilité du pouvoir qu'ils ont un beau rôle à jouer à ce sujet. Pas de faiblesses, mais pas d'injustices non plus. Que ceux qui ont été coupables soient châtiés, mais que ceux qui ont été fidèles soient récompensés par la sécurité de leurs positions, par les promotions auxquelles ils ont droit et que la loi seule détermine des augmentations de salaires accordées par le mérite.

Oh! il y aura sans doute des plaintes, des colères et des récriminations, mais le temps les calmera, et s'il y a des défections, elles seront compensées par l'adhésion des esprits justes qui reconnaîtront qu'en faisant courageusement leur devoir, les ministres ont créé un précédent aussi avantageux pour le pays que rassurant pour les fonctionnaires eux-mêmes.

Jean DUMONT.

ENCORE LA MARINE DE GUERRE

Le Star ramenait la semaine dernière devant l'attention publique la question de la marine de guerre.

Le journal de M. Graham s'inscrit en faux contre la nécessité d'une marine canadienne-impériale, telle que la voulaient MM. Laurier et Fielding, "canadienne en temps de paix, inévitablement impériale en temps de guerre," disait le ministre des finances de l'ancien régime.

Mais le Star n'en reste pas là. Il veut que le Canada contribue à la défense générale de l'empire. Et tout le monde sait que M. Graham est un des impérialistes outrés du pays. M. Graham a bien l'intention d'induire les Canadiens à payer de leur argent pour la défense générale de l'empire, car il écrit en toutes lettres: "Faisons une contribution directe à la marine anglaise."

Quel moyen le Star trouve-t-il le meilleur? Celui-ci: "Que notre gouvernement offre au gouvernement anglais un deux ou trois dreadnoughts, ou des unités navales, ou quoi que ce soit que l'Amérique désire: l'on construira des navires dans les chantiers anglais, sous la surveillance de l'Amirauté, et ils porteront le nom des provinces canadiennes. L'on donnera de préférence du service sur ces navires aux Canadiens qui voudraient en prendre, et des experts anglais les entraîneraient. Ces navires formeraient partie intégrante de la marine anglaise; mais la Grande-Bretagne s'engagerait, de son côté, à protéger le Canada et le commerce canadien, et consentirait à maintenir l'équilibre naval, quant aux autres puissances, que les lords de l'Amirauté, qui ne sont pas des politiciens, estimeraient être prudent de maintenir."

A ceux qui objecteraient que le coût de cette contribution directe serait énorme, le Star répond d'avance en disant: "L'argent nécessaire pour la construction de ces navires proviendrait des obligations du gouvernement canadien, vendues par le gouvernement anglais, et dont nous paierions les intérêts."

Il n'y a pas de doute que ce pro-

ne la connaissent pas); car ce sera aussi le devoir de la minorité de s'incliner devant la majorité, sans que les relations entre les deux races soient celles d'un maître à un domestique, même si le domestique est grassement nourri."

Ce que nous voulons, c'est le verdict du pays. Et quand le contribuable canadien, consulté, aura exprimé son opinion, nous verrons alors s'il y a lieu de contribuer, et de quelle manière, à la défense générale de l'empire. Avant cela, les gouvernants ne doivent, ni ne peuvent honnêtement rien entreprendre à ce sujet.

Georges PELLETIER

GAZETTE RIMEE.

A une petite Canadienne, violoniste émérite, qui demeure très loin, et m'a demandé quelques vers.

Donc, vous voulez qu'à petits mots Retenant ma phrase captive, Tels des enfants dans des maillois, Vous voulez que je vous écrive? Il va me falloir respecter

Le nombre de pieds et la rime, Choisir des mots, les amputer, Biffer, rogner à coups de lime!

Vous voulez, si j'ai bien compris, Comme de mignonnes chaussures, Des vers pour vous, des vers écrits Spécialement à vos mesures?... Bah! s'il suffisait d'un outil,

D'un ciseau ou bien d'une lame; Mais, il faut, je le suis si petit! Faire à la taille de votre âme.

Et, je ne suis qu'un gazetier Qui prend des rimes, les alterne... Je voudrais vous irradier, Mais, je n'ai qu'un feu de lan-

terne... Je sens entrer, pourtant, furtif, Un chant qui monte à ma mé-

moire, Doucement, comme le motif, D'une musique d'oratoire;

Je crois voir, maniant l'archet, Vos doigts lancer la mélodie, Et broder d'amour le couplet Qu'un geste large me dédie...

Et j'éprouve un tressaillement, Comme d'un mot qu'on déca-

chette: Un rêve naît... un battement Du cœur l'avoue... et le com-

plète... Jouez souvent, souvent pour moi, Soir ou matin, sans que je sache, Un son s'envole sous un doigt.

C'est une âme qui se détache... Une autre âme au loin la reçoit! Si vous jouez pour vous distraire, Sans penser à quoi que ce soit, Ma foi fera le nécessaire...

J'accrocherai l'intention Aux cinq lignes de vos portées Comme une clef d'émotion Et vos airs seront des pensées.

Jouez au gré de votre humeur, Un air de joie, un air de peine, Si quelque espoir en vous se

meurt, On si quelque amour s'y déchaine! Pour dire un chagrin, tout petit, Jouez très doux, comme une

halaine, On pleurez en pizzicati, Comme une petite fontaine.

D'un geste tendre et cajeleur, Penchez votre tête câline, (Le violon possède un cœur)

Tendez l'oreille à sa poitrine;... Sous son torse de bois verni, Vous entendrez gémir une âme

Implorant le toucher bête De vos chers petits doigts de

femme... Mon âme n'est qu'un instru-

ment Que je mets entre vos menottes, Vous en jouerez facilement!... Vos doigts savent si bien les

notes, G. R.

Le respect du lecteur

"Il ne faut pas désespérer de la Presse, elle aura encore de bons moments," disait récemment un lecteur crédule, de la feuille de M. Berthiaume.

Il a dû croire qu'il disait vrai, quand il a lu, samedi, dans cette gazette, un bref article intitulé une leçon, où la Presse, qui prend

prétexte de tout pour afficher sa vertu de pacotille, commentait l'intention de certains journalistes ces paroles de M. Doherty: "S'il est une chose que nous sommes en droit d'attendre de nos hommes publics, — et les journalistes sont des hommes publics tout autant que les législateurs du pays, — c'est que dans toutes leurs luttes et controverses, ils sachent se respecter les uns les autres. Il n'est personne qui ne doive estimer celui qui se conforme constamment à cette règle."

M. Doherty a raison. Mais il ne sied pas à la Presse de venir donner des leçons aux journalistes qui la dénoncent comme le journal qui a le plus contribué à l'abrutissement de certaines gens. Et si les Canadiens-français sont une po-

LA "CORPORATION SOLE" AUX ETATS-UNIS

Les biens de l'Eglise et la dernière décision de Rome

Le Devoir publiait hier un certain nombre de dépêches relatives à la situation créée dans le Maine par le récent décret de la Sacrée Congrégation du Concile. Grâce à l'obligance de l'un de nos amis, nous pouvons donner aujourd'hui une traduction, faite directement sur le texte latin, de la décision des autorités romaines. Ce texte latin a été reproduit dans la *Sacred Heart Review* de Boston (nouveau numéro, volume 46, No 18, 21 octobre 1911, page 279). Il avait été publié à Rome le 10 août dernier, après approbation spéciale du Souverain Pontife.

Un verba, à la lecture de ce document, qu'il est basé sur une expression d'opinion des archevêques des Etats-Unis et qu'il est revêtu à la fois de l'autorité de la Sacrée Congrégation du Concile et de celle du Saint-Père.

Voici donc cette traduction:

"Les saints évêques des Etats-Unis d'Amérique ont droit d'être loués de ce que, parmi les soins empressés avec lesquels ils appliquent leur cœur et leurs forces à développer la religion catholique et à réchauffer la piété des fidèles, jamais ils n'ont manqué de veiller avec sagesse à protéger et à bien administrer même les propriétés temporelles de l'Eglise. De leur sollicitude pastorale, même sur ce terrain, les témoignages sont évidents; et certes, il faut mettre de ce nombre les décisions que contiennent, sur l'administration de ces biens, les conciles pléniers de Baltimore.

"Naguère cependant plusieurs évêques, tenant compte des circonstances actuelles et des difficultés particulières à certaines régions, jugèrent à propos de consulter le Saint-Siège et suppléer en même temps la Sainte-Église d'établir, pour toute la République américaine des Etats-Unis, des règles propres à la gestion des biens temporels.

"Or, la Sacrée Congrégation du Concile, à qui la question fut soumise, après avoir pesé mûrement, après avoir d'abord, par l'entremise de Son Excellence le Délégué Apostolique, réexaminé l'opinion des Révérendissimes Archevêques du pays, et adhérant à cette expression de leurs vœux, surtout, dans sa réunion générale du 29 juillet dernier, a résolu de suggérer et de fixer les règles suivantes:

"1^o Parmi les modes de possession et d'administration des biens ecclésiastiques maintenant employés aux Etats-Unis d'Amérique, il faut aux autres préférer celui que la langue vulgaire appelle "Parish Corporation", en entourant toutefois ce système des conditions et garanties qui sont en usage dans l'Etat de New-York. Ce procédé, donc, si la loi civile l'autorise, les Evêques veilleront à l'introduire immédiatement dans leurs diocèses en ce qui concerne les biens temporels. Que si la loi ne le permet pas, ils insisteront auprès des autorités civiles, et par des moyens efficaces, pour qu'on le leur accorde le plus tôt possible.

"2^o Dans les endroits seulement où la loi civile ne reconnaît pas la "Parish Corporation" et à la condition que cette reconnaissance ne puisse être obtenue, on permet un autre mode, de

pulation intelligente, ils le sont en dépit de la Presse, qui s'est puissamment efforcée, depuis quelques années surtout, — à force de jargonisme et de nouvelles à sensation, grossièrement exagérées, — de leur faire perdre le sens de la dignité nationale.

Prenez la Presse et, chaque fois, vous n'y trouverez que des récits de vols, d'attaques nocturnes, d'exploits de bandits et d'assassins; rien qui s'adresse à la raison, rien qui s'adresse à l'intelligence: des gravures pauvres, quand elles ne sont pas tout à fait idiotes, et de nature à pervertir déplorablement le goût. Hier, c'était la carcasse lamentable de quelque pauvre chien écrasé le long d'une rue; aujourd'hui, c'est une bottine qui pend au bout d'un lacet accroché à une branche d'arbre; demain, ce sera la hache avec quoi un meurtrier vient d'assommer toute une famille. Après-demain, la commère publiera toute une série de photographies qui représentent des maisons décorées de ses plaques stupides. Et il y en a comme cela pour tous les jours de l'année.

Dira-t-on d'un journal qui publie de telles imbécillités, et qui se donne le titre "d'organe du peuple", qu'il respecte ses lecteurs? "Le ministre de la Justice a dit, écrit la "Presse": "Celui qui sait respecter les autres sera lui-même respecté." Cela veut nécessairement dire que celui qui ne sait pas respecter les autres sera lui-même voué au mépris."

Et c'est pourquoi tout le monde, aujourd'hui, méprise la Presse. Elle n'a jamais respecté personne.

G. P.

C'est étonnant de constater comme le "Canada" est devenu patriote depuis quelques semaines. Le malheur est qu'il est devenu patriote, afin de faire croire aujourd'hui à sa sincérité.

lui qu'on appelle "Corporation sole", avec cette restriction pourtant que l'évêque n'administre les biens ecclésiastiques qu'après avoir entendu et les intéressés et ses conseillers diocésains, et qu'après avoir obtenu leur consentement dans les questions d'importance majeure, la responsabilité en cette matière incombant à la conscience de l'évêque lui-même.

"3^o Le procédé dit "Fee simple" doit être absolument aboli. "Ces règles salutaires que les Eminences Cardinales ont jugé à propos d'établir, je suis heureux de vous les communiquer avec l'autorisation de Sa Sainteté et j'espère que leur mise à l'exécution procurera de plus grands biens à l'Eglise que ces très nobles biens." (Signé) C. CARD GENNARI, Préfet, B. POMPILI, Secrétaire.

Ce décret, qui s'applique à tout le territoire américain, ne semble laisser place à aucune équivoque. La Sacrée Congrégation du Concile ne tolère le maintien du "Corporation Sole" ou tenure directe par l'évêque de tous les biens ecclésiastiques du diocèse, que dans les endroits "où la loi civile ne reconnaît pas la Parish Corporation" et à la condition que cette reconnaissance ne puisse être obtenue; elle enjoint aux évêques d'établir la Parish Corporation (le système de tenure paroissial), partout où "la loi civile l'autorise" et, dans le cas où la loi ne leur reconnaît pas ce droit, elle leur commande d'insister "auprès des autorités civiles, et par des moyens efficaces, pour qu'on le leur accorde le plus tôt possible."

Les journaux ont tout de suite appliqué cette décision au cas particulier du Maine qui a suscité tant de commentaires depuis des mois. Il semble qu'elle doive apporter une solution définitive à ce malheureux conflit.

Nous l'avons dit dès le mois de juin, après avoir visité le Maine: Quelles qu'aient été la rédaction de leur projet de loi — qu'ils ont eux-mêmes reconnue défectueuse — et l'opportunité de leur appel direct à la législature du Maine, les Franco-Américains n'ont jamais souhaité que l'établissement d'un régime analogue à celui de nos fabriques.

D'un autre côté, la décision actuelle vient de si haut qu'elle ne peut souffrir la moindre résistance.

Reste la question de savoir si la loi du Maine permet actuellement l'établissement des Parish Corporations. On citait hier une opinion affirmative, mais ceci, en tout cas, ne saurait entraîner qu'un léger retard; car il n'est pas probable que la législature du Maine s'oppose aux instances de l'autorité ecclésiastique appuyées par le sentiment général des fidèles.

OMER HEROUX.

Sur le Pont d'Avignon....

Le "Soleil" écrit aimablement à notre intention: "D. A. Lafortune est mieux! C'est pour le coup que les ânes du Pont d'Avignon vont en faire une maladie."

Le capitaine d'Hellenecourt est dans l'erreur. Nous nous réjouissons du rétablissement de M. Lafortune. Les lecteurs du "Devoir" eussent été fort chagrins d'apprendre qu'il avait clos la série des lafortunaiseries qui l'ont rendu célèbre.

La "Presse" trouve qu'il est bien embarrassant, en politique, d'être dans "une situation de sandwich". Elle n'en sait rien. Elle a toujours été du côté qui la payait davantage.

A la veille des dernières élections, un groupe de politiciens fut trouver le propriétaire d'un grand journal canadien.

"Votre journal est-il à vendre?" lui demanda à brûle-pourpoint un des délégués, pressé d'en arriver à la question.

"Tiens, comme c'est bien de valeur! C'est fait depuis hier! Ah, si vous étiez venu hier, ça y était! Vous savez, votre parti, c'est le mien, aussi. Mais vous arrivez en retard!"

Pour un cri du cœur, c'en était un!

Quand M. Bourassa ne parle pas, le "Canada" grogne. Quand M. Bourassa parle, le "Canada" n'est pas content.

Allez donc satisfaire, aussi, quel qu'un vient de perdre son assiette au beurre!

Le "Canada" parle du rappel du décret "Ne Temere" qui fournit jadis un si plat calembour à l'un de ses rédacteurs.

Le "Canada" sait que le gouvernement fédéral ne peut rien faire pour rappeler ce décret? L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord laisse aux provinces seules le droit de légiférer sur les empêchements au mariage.

Les nationalistes ont toujours prétendu que les gouvernants ne doivent pas nommer de juges sans consulter au préalable le barreau de la province.

Et ils défendent toujours cette théorie.

LETTRE DE FRANCE

LE MAROC ET L'OPINION FRANÇAISE — LES CONCESSIONS A L'ALLEMAGNE. — LE CONGRES DU PARTI RADICAL. — DE SIMPLES BALANCOIRES? — CEUX QUI REMONTENT LA PENTE DU RADICALISME. — LA REPUBLIQUE CONSULAIRE.

Paris, 13 octobre 1911. — L'accord franco-allemand est signé en ce qui concerne le Maroc, c'est-à-dire que nous sommes fixés sur la quantité et sur la nature des droits que l'Allemagne nous reconnaît dans "l'Empire du Soleil Couchant". Mais il s'en faut que toute crainte de conflit soit définitivement écartée: le prix de ce que nous recevons de l'Allemagne n'est pas déterminé, nous savons seulement que l'Allemagne veut se faire payer très cher, et qu'elle compte être indemnisée avec une partie, la plus grande possible, de notre colonie équatoriale du Congo. Sera-t-il possible d'arriver à une entente?

Si l'opinion publique française était consultée, elle répondrait à coup sûr négativement, car un courant formidable s'affirme contre toute cession de territoire. Peut-être même au Parlement, y aurait-il un mouvement analogue, et une majorité se dessinerait-elle en faveur de la politique de résistance. C'est même pour cela que le gouvernement fait dire, par les journaux officieux, qu'il retardera la convocation des Chambres jusqu'au moment où il aura conclu définitivement avec l'Allemagne.

Donc notre gouvernement est disposé à certaines concessions, et, dans le sein du ministère, le parti de la paix l'emporte sur le parti de la guerre, qui existe cependant et compte des personnages notables. Ces concessions, pourtant, ne pourront être que modérées, car, même en admettant que le Parlement soit enclin à ratifier les accords passés avec l'Allemagne, ce peut qu'un refus n'entraîne la guerre immédiate, il ne faudrait pas réclamer des Chambres qu'elles approuvent une humiliation trop grande, par exemple la cession, revêue par les Allemands, de nos possessions du Tchad et des territoires riverains de l'Afrique. Les négociations seront certainement longues et difficiles.

Le parti radical, lui-même, réuni en Congrès à Nîmes, s'est prononcé pour une attitude ferme, et c'est, à la fois, le signe de l'immunité de l'opinion publique et l'aggravation de l'embarras du ministère.

D'ailleurs le ministère Caillaux est tenu généralement pour condamné à une mort rapide, et l'on discute à présent de la composition du cabinet qui le remplacera. M. Clémenceau en est communément désigné comme le chef probable, avec la collaboration certaine de M. Delcassé, qui fut son adversaire, mais qui se rencontre avec lui dans le souci d'une politique de fierté nationale.

Cependant les radicaux ont, malgré M. Pelletan, donné à M. Caillaux l'assurance de leur sympathie. Mais ils l'ont fait avec de telles réticences et de tels commentaires que l'on peut se demander si ce n'est pas une question de politesse pure.

Ce Congrès, au surplus, n'aura pas grandi le parti radical dans l'opinion publique. Alors que les plus graves problèmes sont débattus, ceux qui prétendent être le parti dominant et diriger les destinées du pays, sont apparus comme préoccupés exclusivement de questions personnelles: l'avantage que "leur parti" peut tirer de tel ou tel projet est la déterminante unique de leurs décisions.

Ainsi, pour la réforme électorale, l'ancien ministre Charles Dumont a expliqué dans quelles conditions ses amis et lui-même se faisaient réformateurs: "Nous sommes dans la nécessité absolue, et ce dans l'intérêt du parti républicain, de faire une réforme électorale." Quand vous lisez "parti républicain" dans les journaux français, il faut traduire généralement "parti radical et radical-socialiste."

Et sur la sincérité de la réforme électorale projetée, quelques mots de M. Charles Dumont révélaient à merveille la mentalité de ses amis: "Le gouvernement est le mieux placé pour préparer, avec le concours des groupes de gauche, le projet qui, tenant compte des renseignements précis qu'il possède, vous laissera le plus grand nombre de sièges."

Comme c'est simple! La justice, le droit, le respect du suffrage universel, sont pour ces messieurs de simples balancoires! Une seule chose importe, c'est qu'ils aient le plus grand nombre de sièges; et, pour cela, gouvernement et majorité tripataillent audacieusement la carte électorale, jettent les plus outragés défis à la logique, et n'hésitent pas à modifier

jusqu'aux règles élémentaires de l'arithmétique.

Leur mentalité a été traduite d'une phrase par l'un des congressistes, M. Gorgius, délégué du Rhône: "Pendant qu'on tient le manche, il faut s'en servir!" Les radicaux sont très enclins à suivre ce conseil...

Il est à noter pourtant qu'une évolution vraie se produit jusque dans le sein de ce parti, et tend à ramener une bonne fraction de ses adhérents vers des idées plus saines. Tandis que certains exaltés glissent rapidement vers le collectivisme, le plus grand nombre, soit par instinct de conservation personnelle, soit par un réflexe patriotique sous la menace allemande, s'efforce de remonter la pente si longtemps descendue, invoque la nécessité de l'ordre, de la sagesse, de la modération...

Ces regrets sont bien un peu tardifs, car le parti radical a accompli dans notre pays tout le mal qu'il pouvait y commettre. Il s'agissait peut-être un peu à l'heure où, précisément, il a perdu tout crédit. Nous avons assisté à un phénomène tout semblable avec l'ancien parti opportuniste. Des partis comme ceux-là, après avoir passé quelques années au pouvoir, en tombent fatalement parce qu'ils n'ont aucun idéal, et même aucun programme. Deux ans, trois ans au plus, ils conservent une apparence de vitalité, et ils s'écroulent.

Le parti radical en est proprement là, et ceux qui le mènent le savent si bien que, résolus à garder les profits du pouvoir sinon son apparence, beaucoup de ses membres ont d'ores et déjà engagé avec le prince Victor-Napoléon des conversations qui ne tendent à rien moins qu'à un rétablissement de l'Empire sous le vocable peut-être de la République consulaire.

Il n'y aurait, au reste, rien d'extraordinaire à ce que nos radicaux, si serviles imitateurs de Jacobins de la grande révolution, finissent comme eux dans la peau et le luxe uniforme de courtisans d'un César.

Joseph DENAIS.

Conseiller municipal de Paris.

L'épargne à l'école

ELLE FAIT SON PETIT BONHOMME DE CHEMIN ET LE PUBLIC COMMENCE A EN APPRECIER LES HEUREUX EFFETS.

Il y a quelques jours le Révérend Frère Directeur de l'école S.-Pierre conduisait une cinquantaine de ses élèves à la succursale de la "Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal". Un riche marchand de la rue Ste-Catherine, poussé par une curiosité bien légitime, voulut connaître la but de cette visite pendant les heures régulières de classe. On lui apporta qu'au mois de septembre dernier, une banque scolaire avait été fondée à l'école S.-Pierre, et lorsqu'un élève avait remis la somme d'une piastre (\$1.00) à son professeur, il était invité à déposer ses petites économies à la "Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal".

Le monsieur qui s'intéressait si vivement aux renseignements qui lui étaient fournis, félicita les Révérends Frères Maristes de cette louable entreprise. "Plus tard, dit-il, je choisirai mes employés parmi les enfants qui auront fait le plus d'économies, je serais certain d'y trouver des jeunes gens honnêtes, sobres, économes et intéressés pour les patrons qui les emploieraient."

Ces quelques réflexions d'un homme qui connaît les bienfaits de l'économie, n'ont pas besoin de commentaires. Les parents devraient de plus en plus exhorter leurs enfants à l'économie, plutôt que de leur permettre d'assister à des représentations défendues, ou encore de s'acheter des bonbons ou des paquets de cigarettes.

Si les enfants étaient habitués à l'économie dès leur bas âge, l'avenir se présenterait peut-être plus souriant à leur sortie de l'école.

NOTE.—Un bienfaiteur de l'école S.-Pierre s'engage à donner une pièce d'or (\$2.50) à l'évêque qui aura épargné la plus forte somme pendant l'année scolaire. Il est à souhaiter qu'il aura des imitateurs.

Quel sera l'heureux gagnant? O. M. I.

Longueuil fournira l'eau à Montréal-Sud

TEL EST LE PROJET ETUDIE HIER SOIR PAR LES CONSEILLERS DE LONGUEUIL.

Les membres du conseil de ville de Longueuil se sont réunis hier soir et ont étudié la question de fournir l'eau aux résidents de Montréal-Sud. C'est un engagement à faire la pose des tuyaux, etc., et à payer pour la consommation. Le montant à verser n'est pas encore fixé.

Les délégués de Montréal-Sud, qui étaient présents à l'assemblée, sont retournés satisfaits car les autorités de la ville de Longueuil, semblent favorablement disposées à fournir l'eau à la municipalité sud.

LE MONDE POLITIQUE

ON DIT QUE M. BOYCE, DEPUTE D'ALGOMA-OUEST, SERA SOLICITEUR-GENERAL — QUE DEVIENDRA LA "GAZETTE DU TRAVAIL" ? — LA REORGANISATION DES MINISTRES — LES CLUBS CONSERVATEURS DE LA DIVISION MAISONNEUVE.

LE SOLICITEUR-GENERAL

Ottawa, 24. — Il paraît être décidé que M. A. C. Boyce, député d'Algoma-Ouest, sera nommé solliciteur-général. M. Boyce est un bon avocat et un fort lutteur sur le terrain politique.

TRAVAIL DE REORGANISATION

Ottawa, 24. — L'hon. F. W. Crothers le nouveau ministre du Travail, s'est mis à l'œuvre pour réorganiser son département. Il ne sait encore ce qu'il fera de la "Gazette du Travail" qui, sous l'administration de ses prédécesseurs, MM. Lemieux et King, était aussi remarquable par la qualité de son contenu que par les dépenses que sa publication entraînait. Si M. Crothers continue à la faire publier, il la débarrassera de toute la matière morte dont elle est surchargée.

On promène le bœuf un peu partout, le nettoyage est commencé pour de bon. L'hon. M. Monk a peut-être la tâche la plus lourde à accomplir pour mettre un peu d'ordre dans les bureaux de son ministère. M. Burrell a aussi trouvé le ministère de l'Agriculture dans un état de complète désorganisation. Les fonctionnaires ne réussissent pas à s'entendre avec M. Fisher, l'ex-ministre avait négligé les plus capables parmi ses subalternes.

LES MANUFACTURIERS AMERICAINS

Ottawa, 24. — On se rend compte maintenant que la campagne en faveur de la réciprocité avait mis un terme aux migrations des fabricants américains vers le Canada. Quand une industrie établit une succursale de ce côté de la frontière, les capitalistes intéressés transportent leur propre machines et demandent au ministère des douanes de leur faire l'estimation. Si un outillage qui a déjà servi est envoyé au Canada, les autorités envoient un évaluateur spécial. On pend tout cela la campagne en faveur de la réciprocité, on a remarqué une diminution notable dans le nombre des demandes de ce genre. Mais maintenant, le ministère des Douanes constate une recrudescence dans les demandes d'inspection relatives aux machines importées au Canada. C'est une preuve que le projet de réciprocité avait avorté, les manufacturiers des Etats-Unis ont repris leur marche vers le nord.

LE REVENU DE L'INTERIEUR

Ottawa, 24. — Le total des revenus de l'Acacia perçus pendant le mois de septembre s'est élevé à \$1,692,950 d'après un rapport publié hier par le ministère. Le rapport du mois correspondant, l'an dernier, accusait un revenu de \$1,526,260.

NOTRE COMMERCE

Ottawa, 24. — Un rapport publié hier montre que les affaires sont bonnes au Canada. Le chiffre total du commerce pendant le mois de septembre est de \$69,868,429, contre \$64,459,495 pour le mois de septembre 1910.

Pour les six mois écoulés de l'année fiscale, c'est-à-dire d'avril à septembre inclusivement, le commerce total du Canada a été de \$400,370,555, contre \$369,277,276 pour la période correspondante.

LE PAPIER A JOURNAL

Les éditeurs des journaux américains envoient une circulaire où ils dénoncent les manufacturiers de pulpe et de papier des Etats-Unis.

New-York, 24. — Le comité du papier de l'Association des Editeurs de Journaux Américains a adressé à ses membres la circulaire suivante, signée par M. John Norris, président, et MM. Don C. Seitz et Herman Ridder, membres.

A ceux qui emploient du papier à journal :

L'American Paper and Pulp Association essaie de décourager la production nouvelle du papier à imprimer au Canada en suscitant un mouvement en faveur du rappel de la section 2 de l'acte du 26 juillet 1911, qui pourvoit à l'admission en franchise de la pulpe et du papier du Canada, quand ces articles sont fabriqués avec du bois exempt de droits. Les fabricants de papier américains ont travaillé systématiquement à affaiblir le marché du papier et à entraver la production.

Cette tentative d'empêcher la concurrence canadienne fait partie de leur programme.

Le comité du papier a confiance que l'article décrétant l'entrée libre du papier canadien ne sera pas rappelé.

La majorité de chacune des deux Chambres est en faveur de l'entrée libre du papier. Le comité croit que les droits sur la pulpe et le papier des nations favorisées telles que l'Allemagne, la Suède et la Norvège seront bientôt abolis. Si les manufacturiers canadiens demandaient à l'acheteur de consentir à payer un droit additionnel dans le cas où ce droit serait imposé sur le papier à journal, le comité du papier conseille aux consommateurs de papier à journal d'adhérer promptement à cette proposition. Cette suggestion aux consommateurs de papier à journal est faite sur la présomption que l'impôt ne sera pas augmenté. En montrant leur confiance à ce propos, ils contribueront à promouvoir une saine concurrence. Cette concurrence tendra en échec les efforts des fabricants de papier américains pour restreindre la nouvelle production à laquelle les éditeurs ont recours pour se protéger.

Don C. Seitz, Herman Ridder, John Norris, président du comité du papier.

Le discours du Chancelier provoqua, à différentes reprises, des scènes de désordre.

Il rejeta l'idée d'un changement quelconque dans le système économique.

Une réduction des droits sur les vivres profiterait aux intermédiaires et n'aiderait nullement les consommateurs, dit-il.

Les conditions ne sont pas, continue le Chancelier, si mauvaises qu'on veuille bien le dire.

Il blâme pour l'élévation du coût de la vie doit être encouru par la partie par la campagne politique de l'opposition qui, parmi les protestations de la gauche, a encouragé les détailliers à augmenter leurs prix.

L'Allemagne est obligée de se subvenir elle-même en viande, depuis que la Russie et l'Amérique, ces deux grandes sources en l'espèce, sont ravagées respectivement par l'antrax et la fièvre du Texas.

Pour obtenir la baisse, il serait à désirer que les producteurs vendissent eux-mêmes les marchandises aux consommateurs.

Puis les socialistes et les radicaux attaquèrent les restrictions apportées au tarif élevé sur les viandes étrangères, restrictions qu'ils rendent responsables de la situation.

Les "agraisseurs" et le centre de la Chambre signifiaient d'abord qu'ils n'accepteraient qu'une légère modification dans le système de remise sur l'exportation des grains.

Puis les socialistes et les radicaux attaquèrent les restrictions apportées au tarif élevé sur les viandes étrangères, restrictions qu'ils rendent responsables de la situation.

APRES AVOIR DU PENDANT 28 ANS

Il fut positivement Guéri par le Traitement Gatlin

EN 3 JOURS

Le premier patient qui se présente après l'ouverture de l'Institut Gatlin avait pris de la boisson et conservé cette habitude pendant vingt-huit ans.

Il était presque devenu une ruine physique, par la nervosité et l'épuisement, et était incapable de se débarrasser de l'habitude dont il était l'esclave.

Il suivit le traitement et fut positivement guéri en trois jours. Ceci se produisit sans causer aucun effet désagréable.

Le patient avait guéri de l'habitude qui l'avait asservi, plein de santé, ayant repris l'ouvrage après une transformation complète, revint pour exprimer sa satisfaction et son appréciation du traitement.

Le traitement Gatlin a opéré plus de 1,200 guérisons authentiques en onze ans. Il y a 67 instituts qui ont suivi avec succès le traitement contre l'habitude de la boisson.

Il enlève absolument tout soit et tout désir de liqueur, ainsi que la nervosité. Il n'y a pas seulement guérison permanente, mais le patient conçoit l'horreur instinctive de toutes les sortes de boisson.

On se rend compte de la gravité de l'habitude de la boisson par le poison qu'elle accumule dans l'organisme. Le traitement Gatlin supprime tout cela d'une façon définitive et rapide.

L'habitude de la boisson ne profite à personne, ni à l'individu ni à la famille. Décidez-vous maintenant d'y renoncer, cela ne fera pas seulement la santé, le succès, mais vous jouirez de la vie plus que jamais auparavant. Ne songez pas seulement à vous-même, mais à vos parents et amis.

GARANTIE. — Nous garantissons une guérison positive et satisfaisante en 3 jours, ou nous vous rendons promptement l'argent déboursé.

RAPPEL. — Vous qui l'avez offert tout le confort et les commodités d'un chez-soi, avec chambre privée et grand-malade. Le surintendant médical est à votre disposition en tout temps.

RENSEIGNEMENTS. — Ecrivez, venez ou téléphonez aujourd'hui pour avoir une brochure, fournissant renseignements et une copie de contrat, que l'on vous donnera avec plaisir. Le Traitement Gatlin a domicile est pour ceux qui trouvent des inconvénients à venir à l'Institut.

L'INSTITUT GATLIN

148 RUE SAINT-HUBERT, (angle Dorchester)

(à deux blocs des tramways de la rue Saint-Denis, ou à un bloc de ceux de la rue Sainte-Catherine)

TELEPHONE EST 4224

LA REVOLUTION EN CHINE

Le nord du pays se soulève à son tour. On s'attend à ce que Pékin soit menacé avant peu. On défend aux attachés militaires étrangers de suivre les opérations.

Pékin, 24. — Le nord de la Chine commence à donner au gouvernement des sujets d'inquiétude. Jusqu'à présent, il avait été tenu dans l'ignorance des faits et nombreux sont les Chinois du nord qui ne savaient pas même que la révolte battait son plein dans les provinces du sud.

Petit à petit, la vérité s'est fait jour et d'un moment à l'autre, on s'attend à un soulèvement. Il se pourrait même que d'ici deux ou trois jours, la région à proximité de Pékin, se rallie aux rebelles.

Le corps diplomatique a discuté sur la nécessité de maintenir les communications entre Tsin et Pékin. Les autorités militaires annoncent que les troupes qui doivent protéger les légations à Pékin sont tout juste suffisantes, par conséquent on ne pourrait compter que sur les Japonais des garnisons de Port Arthur et de Dairen.

Dans le personnel des légations, on n'attache pas beaucoup d'importance au bruit lancé par un journal japonais, il disait que les Manchoux, lorsqu'ils auraient perdu tout espoir, pourraient bien travailler secrètement à soulever les masses ignorantes, contre les étrangers, et ainsi, obtenir l'intervention des puissances qui se manifesterait certainement en leur faveur, comme étant la seule dynamique établie.

On répondit à cela que de pareilles machinations feraient très probablement plus de mal aux Manchoux eux-mêmes qu'à n'importe qui, car on sait parfaitement que les chefs de l'organisation révolutionnaire sont capables de maintenir leurs partisans.

On se rend compte toutefois, que les Manchoux suivent en ce moment une politique vacillante, incertaine. J'ai sans doute qu'ils pourraient se porter à des mesures extrêmes.

Un fonctionnaire chinois, très haut placé et qui a fait ses études en Europe, assure que les précautions contre une éventuelle révolte ne seraient pas suffisantes. L'activité de la presse montre un relâchement ou du dépit de la part de la censure.

Les journaux publient des rapports de victoires remportées par les rebelles, dans les régions où ils ne sont pas encore arrivés; ils augmentent les pertes du gouvernement, etc.

Le général Yi Tschang, le ministre de la guerre, semble avoir puissé ses troupes au-delà des défenses sur la frontière du Hu-Nan et du Hu-Poh sans qu'il y ait eu résistance de la part de l'ennemi.

Il y a cependant, sous ses ordres, moins de soldats qu'on pouvait le supposer, tout d'abord; ils ne dépassent pas, croit-on, le nombre de 15,000 dont

deux bataillons seulement sont Mandchoux. D'autres troupes destinées à Hankow, n'ont pas été envoyées de peur qu'elles désertent. Il en fallait, d'ailleurs, pour garder la capitale.

Le général Xu Tchang a renvoyé plusieurs attachés militaires qui suivaient l'armée et qui avaient pour leur part leurs passeports. Les attachés Anglais et Américains ont quitté Shang-hai hier se rendant à Hankow en suivant le Yang Tsé Kiang. Ça croit que Xu Tchang est anxieux de livrer la région à proximité de Pékin, se rallie à l'engue guère. D'autre part, Yuan Shi Kai qui est antipathique aux sympathies avec les rebelles en retardant les hostilités.

Le commissaire des douanes à Chang-Sha, a télégraphié à l'inspecteur général que la ville est en révolte, que les mouvements des troupes ont été tués et que le vice-roi a pris la fuite. Les douaniers se sont réfugiés dans les bateaux qui sont sur la rivière.

LES IMPERIAUX SE RETIRENT
Hankow, 24. — Les canonnières impériales sont parties pour une destination inconnue.

On se perd d'ailleurs en conjectures sur les mouvements des troupes du gouvernement. On croit qu'elles se retirent vers le nord. Il y a, bien de ce, là, quelques escarmouches sans importance, mais on dirait que les chefs loyalistes se débattent.

Le plupart des révolutionnaires ont coupé leur natte, indiquant par là, qu'ils sont prêts à vaincre ou à mourir.

EMPRUNT SUSPENDU
Londres, 24. — Les négociations entre le gouvernement chinois et les banquiers anglais et américains, pour la conclusion d'un emprunt de \$50,000,000 sont suspendues.

Le comité des banquiers a même refusé la requête de la Chine, demandant un emprunt temporaire de \$3,000,000 pour son fonds de guerre. Il préfère conserver sa neutralité entre le gouvernement et les révolutionnaires.

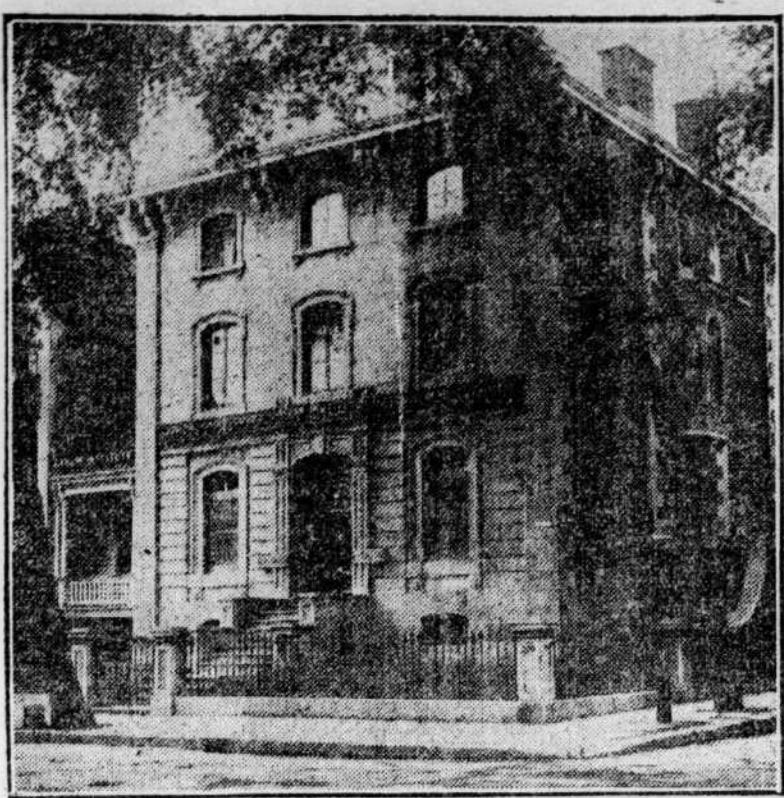
KIU-KIANK AU REBELLES
Shanghai, 24. — Les rebelles se sont emparés ce matin du port de Kiu-Kiang, un court îlot situé devant la ville. Ils ont brûlé les édifices du gouvernement puis se sont livrés à un véritable massacre des mandchoux. La plupart des étrangers ont déjà cherché refuge ici. Le gouvernement japonais a informé les diplomates étrangers qu'il assurerait le maintien des communications entre Pékin et Tien-Tsin.

QUATRE COURASSES LIVRES
Tokio, 24. — Une dépêche de Pékin annonce que quatre cuirassés chinois se sont rendus aux rebelles.

Soirée vaudeville à l'Académie Saint-Paul
Le jeudi soir, 26 octobre courant, à 8 heures, aura lieu à la salle de l'Académie Saint-Paul, angle des rues St-Denis et Beaubien, une grande soirée vaudeville donnée par le cercle Alexandre. Les billets sont de 35c. Le public est instamment invité.

Avis aux Anciens
Desirant organiser une réunion d'anciens élèves, les autorités du collège Ste-Elisabeth du Portugal, prient instamment tous ceux qui ont fréquenté cet établissement depuis 1896 d'envoyer leur nom et adresse au No 2198 St-Jacques.

FR. AMBROSIO, Directeur.



L'INSTITUT GATLIN, 148 SAINT-HUBERT

Le compte de M. Laberge

LE CONSEIL DECIDE DE LE PAYER, MALGRE L'OPPOSITION DE L'E-CHEVIN CARTER.

Le compte de M. F. C. Laberge qui traitait à l'ordre du jour du conseil depuis plusieurs mois a été réglé hier, malgré l'opposition de l'échevin Carter. Il s'agit d'une somme de \$14,976 pour travaux d'arpentage, nivellement, etc., faits avant l'annexion de Lorimer.

M. Carter voulait des comptes détaillés, on les lui donna en autant que peuvent se détailler les comptes pour services professionnels. Il demanda ensuite qu'on fit produire à M. Laberge tous ses autres comptes. M. Wanklyn a répondu hier, que le compte de \$14,000 était pour les travaux faits avant les annexions, et que les autres comptes que pourrait envoyer M. Laberge seraient pour des travaux faits depuis les annexions et pour la Ville elle-même. Une motion de l'échevin Carter pour renvoyer la question à plus tard a été rejetée par un vote de 19 à 3 et le rapport a été adopté.

A travers la Ville

HAUT PRIX POUR UN TERRAIN VACANT.

Un terrain vacant situé au coin nord-est des rues Ste-Catherine et Papineau, appartenant à M. E. Lapointe, marchand de meubles, a été vendu à un syndicat pour la somme de \$180,000.

ECRASE SOUS UN CAMION

Joseph Desjardins, 24 ans, employé à la City Ice Company, s'est cassé plusieurs côtes et s'est infligé des blessures internes mortelles en tombant sous les roues du camion qu'il conduisait.

L'accident s'est produit vers le midi au coin des rues Notre-Dame et Chatham. Les chevaux attelés à la voiture butèrent tout à coup et c'est en voulant les retenir que Desjardins perdit l'équilibre et tomba. Il fut transporté à l'hôpital Western où il se repose hier soir. Le défunt habitait au No 942 rue Charlevoix.

FATIGUE DE L'EXISTENCE

Une vieille femme âgée de plus de 60 ans s'est jetée dans le canal hier dans le but évident de mettre fin à son existence mais elle a été secourue à temps et transportée à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins ont constaté que la malheureuse ne jouissait pas de ses facultés mentales. Elle a dit qu'elle s'appelait Dussault et qu'elle habitait au No 103 rue St-Maurice. Après enquête on a découvert que cette adresse était fautive.

UNE FILLETTE SE BRISSE LA JAMBE

En traversant la rue Mullarkey, près du No 909 où elle habite, une fillette de 12 ans du nom d'Yvonne Chartrand, a fait un faux pas dans un trou et s'est fracturée la jambe droite. La fillette a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

BUREAU DE POSTE

Le Bureau de Poste No 25 autrefois situé au coin des rues Montcalm et Ste-Catherine, a été ouvert de nouveau, hier, à la pharmacie J. E. Tremblé, 644 rue Ste-Catherine Ouest, au coin de la rue Crescent.

Paquebot poursuivi

New-York, 24. — Le "Martha Washington" de la ligne Austro-Américaine arrivé à New-York hier s'est fait donner la chasse par des patrouilles de torpilleurs. Celui-ci poursuivait jusqu'à ce qu'il eût découvert le nom du paquebot.

Londres, 24. — John A. Johnson le champion de la boxe a été condamné par défaut à 837 d'amende. Il était poursuivi par sa maîtresse de pension pour avoir brisé des plats et des meubles.

PETITES ANNONCES

ACCORDEUR DE PIANO
DIONNE, M., autrefois de Nazareth, maintenant au No 143 rue Amherst, Montréal. Tél. Est 5442.

CHARRIERS
On demande 20 charriots pour la Bishop Construction. S'adresser à la première maison passée le pont du Grand-Nord, rue Notre-Dame, à Vinaville. 247-2

CUISINIÈRE ET SERVANTE
On demande une cuisinière ainsi qu'une servante générale. Pas d'enfants, pas de lavage ni de repassage. Bons gages payés aux personnes compétentes. S'adresser à Ed. Gohier, 714 St-Jacques, ou à Saint-Laurent, Qué.

EMPLOI DEMANDE
Un homme sobre possédant de bonnes références demande place comme gardien ou autre emploi. S'adresser à M. Lacombe, 885 Drolet.

GARDIEN
Un homme sobre, possédant les meilleures recommandations, demande place de gardien. Ecrire à Casier 22, le "Devoir".

JEUNE HOMME DE BUREAU
demandé, âgé de 16 à 18 ans, connaissant la sténographie et la clavographie et ayant un peu d'expérience dans l'ouvrage de bureau. S'adresser entre 5 et 6 heures p.m., chambre 46, 55 Saint-François-Xavier.

PLOMBIEURS
Plusieurs bons compagnons et apprentis plombiers et steamfitters demandés. Bons gages payés. S'adresser: J. E. Hardy, 666 Papineau.

PROFESSEUR DE VIOLON
Professeur de violon, J. G. Goulet, prof., 64 Mansfield, près Sainte-Catherine, Tél. Up. 3633. 233-26

A LOUER
Rue Marquette, 541 à 563, près Laurier. Douze logements neufs, bien finis, limités 5 appartements, bain, plomberie moderne, fixtures à gaz et électriques. Loyer \$10.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou à Alfred Pion, 338 Marquette. Tél. St-Louis 285.

EMPRUNT
Une communauté religieuse désire emprunter, vers le 1er avril 1912, pour œuvre de bienfaisance, la somme de \$40,000. S'adresser par lettre à Casier 22, le "Devoir".

CHAMBRE A LOUER
Chambre et salon double, dans famille n° 2, téléphone 1422, lumière Auer. Usage de la chambre de bain, sur le même étage. S'adresser à 143A rue Berri.

LOGEMENTS A LOUER
Plusieurs logements à louer dans le centre de la ville, de 2 à 5 pièces, cuisine, coin Saint-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 Saint-Norbert. Est 1508. 235-26

A VENDRE OU A LOUER
A louer ou à vendre, maison neuve, plain-pied, coin Duluth et St-Urbain. Conditions faciles. S'adresser N. Leclaire, 879 Sanguinet. Tél. Bell 5194.

A VENDRE OU A ECHANGER
Au Sault-au-Récollet, sur le bord de la rivière, à quelques minutes des tramways, propriété comprenant une bonne maison de pierre et dépendances, 55 lots formant 8 arpents de terre. S'adresser 363 Rivard.

A VENDRE A ROSEMONT
Un terrain situé sur la première Avenue. Vendra bon marché à un prompt acheteur. S'adresser après 7 heures p.m. au No 1200 Cadieux.

A VENDRE
Terre à quinze arpent de l'église de St-Jérôme comté de Terrebonne; cent-cinquante arpents en superficie, y compris d'habitation et dépendance, y compris tous les instruments d'agriculture. Le propriétaire peut y garder facilement vingt-cinq à trente vaches. Le tout en ordre parfait, bonne terre, avantages exceptionnels pour personne désireuse de faire de la culture sérieuse. S'adresser à l'honorable Jean Prévost ou à Monsieur Emile Plante, Saint-Jérôme.

A VENDRE
Machines à coudre Raymond, dans les styles les plus nouveaux. Recommandables pour le fini du mécanisme et l'absence de la machine. Garantie de dix ans par la Compagnie. 641 Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE
Une propriété située Boulevard St-Laurent, entre Laurier et Fairmount, 6 lots dont 2 magasins, rapportant 11 pour cent; dans la meilleure localité de St-Louis. C'est un très bon placement. S'adresser A. D. Dupont, 1970 St-Laurent.

MEUBLES
Amiante, Chaux, Sable Mortier, Rochwall, Plâtre de Paris, ciment, Briques, Paillettes à mortier, Taux de grès, etc. Canada Lime & Builders' Supply Co., 126 r. Laurier. Est. Phone: St-Louis 1957 le soir, 926.

PERDUE
Vendredi dernier entre l'Avenue de Lorimer et les hangars du chemin de fer Canadien Nord, rue Moreau, une caisse de chaussures; celui qui la trouvera sera récompensé. S'adresser à la Canadian Northern Transfer Co., Ltd., 226 rue St-Jacques.

REPARATIONS
Réparations de meubles de tout genre, rembourssés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes démaillonnées. Chas. Turst, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

AVOCATS
BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue St-Gabriel. Tél. Bell Main 2679.

LAMOTHE & TESSIER, avocats, 444 rue de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamotte, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B.

JANE, J.-A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 382.

MEUNIER, L.-C., AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES
BIANCHER & BELANGER, notaires (Léandre Blancher et Adrien Belanger), 30 St-Jacques, Est. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argente à prêter sur hypothèque à bonne condition, et achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, NOTAIRE, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2755. Résidence 405 Duluth Est. Tél. St-Louis 3585. Argente à prêter, Règlement de succession.

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.B., NOTAIRE PUBLIC de L'Etat de Québec, 303 Edifice Banque de Québec, Tél. Main 531. Bureau du soir, 196 Versailles, Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Basile, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau.

Le livre de M. Ernest Myrand
La troisième édition de "Une fête de Noël sous Jacques-Cartier", est éditée par la Librairie L. J. A. Déroche, 33 Notre-Dame Ouest.

LA FUSION DES TRAMWAYS

Texte complet du rapport des Commissaires sur la façon dont les Compagnies veulent exécuter ce projet

Nous publions ci-après le rapport des commissaires municipaux touchant la fusion des compagnies de tramways. Ce rapport a été donné, à la séance du conseil d'hier, à une discussion que nous rapportons plus loin.

Le Bureau des Commissaires a l'honneur de faire rapport: Re: fusionnement projeté de la "Montreal Street Railway Company", de la "Montreal Park & Island Railway Company", de la "Montreal Terminal Ry. Co." et de la "Public Service Corporation" et acquisition de ces compagnies par la Cie des Tramways de Montréal.

"1. A la dernière session de la Législature de la Province de Québec, il a été adopté une loi constituant en corporation la Cie des Tramways de Montréal. Dans le préambule de cette loi, il est dit qu'il y a actuellement, dans les limites de la Cité de Montréal, quatre compagnies de chemin de fer électrique, contrôlées par la Compagnie dite "The Terminal Street Ry. Co." dont deux sont régies par des lois fédérales; que les conventions régissant des diverses compagnies ne répondent plus aux besoins du public; que ni la "Montreal Street Ry. Co." ni les compagnies qu'elle contrôle n'ont les pouvoirs nécessaires pour effectuer un contrat qui soit de nature à satisfaire une entente entre les autorités municipales et les diverses compagnies de chemin de fer électrique, leur conférant les pouvoirs nécessaires à cette fin; que le meilleur moyen de faire face à la situation et d'en arriver au résultat désiré, tant par les autorités municipales que par les compagnies de chemin de fer électrique, serait la fusion de toutes ces compagnies en une seule, qui serait placée sous le contrôle du Conseil de la Cité de Montréal, en autant que les lignes de chemin de fer de la Cité de Montréal, dans la Cité de Montréal, telle qu'actuellement constituée, ou telle que par la suite agrandie; qu'à cette fin, il est nécessaire qu'une charte soit octroyée à une nouvelle compagnie, lui donnant le pouvoir d'acquiescer, avec le consentement de la majorité des actionnaires et de la Commission des Services d'Utilité Publique de Québec, les quatre compagnies de chemin de fer électrique existant dans la Cité et sur l'île de Montréal, et lui conférant les pouvoirs requis pour effectuer dans le plus court délai possible, avec la Cité de Montréal, un nouvel arrangement qui soit de nature à assurer à la population un système de transport et des moyens de communication rapides et efficaces.

"2. Ce préambule indique que le but que désirait atteindre la nouvelle compagnie et les raisons pour lesquelles ses promoteurs voulaient qu'elle fut constituée en corporation.

"3. La loi constituant la compagnie en corporation autorise à acquiescer, tout ou en partie, pour l'achat, location ou autrement, l'entreprise et les biens de la Montreal St. Ry. Co., de la Montreal Park & Island Ry. Co., et de la Public Service Corporation, avec toutes leurs chartes, contrats, franchises, etc., et en assumant les obligations de ces compagnies, la nouvelle compagnie serait aux lieux et places des autres.

"4. Advenant l'acquisition de l'entreprise et des biens de ces compagnies, la Compagnie des Tramways de Montréal aurait, pendant une période n'excédant pas quarante-deux ans, à compter de la sanction de la loi (24 mars 1911), le droit et le pouvoir d'exploiter, au moyen de la force électrique ou de toute force motrice autre que la vapeur, des tramways dans et à travers la Cité de Montréal, subordonnement, cependant, à un contrat qui devrait être passé entre la Cité et la Compagnie pour déterminer la durée de la franchise et les conditions auxquelles la compagnie devrait se conformer quant à ses routes, aux taux de passage, au pourcentage à payer à la Cité sur ses recettes, etc.

"5. La Compagnie obtiendrait, par sa charte, les autres pouvoirs qui étaient nécessaires pour lui permettre d'atteindre le but pour lequel elle était constituée en corporation.

"6. La Montreal St. Ry. Co. possédait de toutes les actions et toutes les obligations de la Montreal Terminal Ry. Co. et de la Public Service Corporation, elle possédait également toutes les obligations et la majorité des actions de la Montreal Park & Island Ry. Co.

"7. La Montreal Street Ry. Co. a passé un contrat en vertu duquel elle a acquis toute l'entreprise et tous les biens de la Montreal Park & Island Ry. Co. Elle a aussi passé un contrat semblable relativement à la Montreal Terminal Ry. Co. et la Montreal Street Ry. Co., se propose maintenant de vendre toute son entreprise à la Cie des Tramways de Montréal et elle s'est adressée à la Commission des Services d'Utilité Publique de Québec pour l'autorisation de donner suite aux conditions de l'acte de vente.

"8. Par une autre loi adoptée à la dernière session et sanctionnée le même jour que la loi constituant en corporation la Cie des Tramways de Montréal, la Cie Street Railway a été autorisée à vendre, louer ou transférer son entreprise ou ses biens, y compris ses chartes, contrats, franchises, etc., aux conditions qui seraient approuvées par la majorité de ses actionnaires.

"9. D'après l'opinion du Bureau des Commissaires, les conditions proposées particulièrement quant au prix à payer, et quant à la méthode par laquelle la Cie des Tramways se propose d'obtenir les fonds et obligations voulus pour l'acquisition de l'entreprise de la Montreal St. Ry. Co., affectent les intérêts de la Cité et des citoyens de Montréal, pour les raisons suivantes:

"1. Le principal actif de la Montreal Street Ry. Co., c'est la franchise et le privilège dont elle jouit pour le transport des passagers dans la ville de Montréal. C'est ce privilège qui lui permet de se faire son revenu, et le même privilège est aussi extrêmement avantageux aux compagnies subsidiaires dont les lignes se raccordent à celles de la Montreal Street Ry. Co.

"2. Il est de l'intérêt des citoyens que le service de transport que donnera la compagnie jouissant du privilège d'exploiter une ligne de tramways dans les rues de la Ville, soit aussi parfait que possible, et la charte de la Cie des Tramways consacre ce principe et elle a été accordée en vue d'en arriver là. Il est aussi du plus haut intérêt de la Cité que les moyens de transport soient aussi peu coûteux que possible, tout en assurant un profit raisonnable à la Compagnie sur son capital. Ce privilège prendra de plus en plus de valeur à mesure que la ville se développera, comme elle le fera au cours des quarante-deux années pendant lesquelles la Compagnie aura le droit d'exercer ses pouvoirs.

"3. — Les capitaux actuels de la Montreal St. Ry. Co., est de \$10,000,000; ce montant est entièrement payé, croisons-nous, et est employé par la compagnie à son entreprise.

"4. — Sur ce capital d'actifs, le dernier rapport annuel de la Montreal St. Ry. Co. pour 1910, la compagnie a encaissé \$1,897,000 de recettes nettes, soit près de 19 p.c., et a payé, sous

forme de dividendes, à ses actionnaires, 10 p.c. par année. Ses obligations courantes se chiffrent par \$4,400,000, montant sur lequel elle paie 4 1/2 p.c. d'intérêt.

"5. — La Cie des Tramways de Montréal veut maintenant acquiescer l'entreprise de la "Street Railway" moyennant la somme de \$31,718,000. Elle se propose de faire cette acquisition en payant aux actionnaires, en argent, en chiffre ronds \$9,900,000, ce qui représente virtuellement la valeur au pair de leurs actions, et en émettant pour \$21,818,000 de nouvelles obligations qui grèveront toute l'entreprise de la Compagnie et pour \$2,000,000 d'actions ordinaires. Elle se propose aussi d'assumer les obligations de la compagnie actuelle au montant de \$4,400,000 et d'autres termes, le passif de la nouvelle compagnie sous forme d'obligations de chemin de fer au total de \$26,000,000 portant intérêt au taux de 5 p.c.

"6. — Pour prélever les fonds nécessaires pour payer aux actionnaires le montant ci-dessus, la compagnie vendra pour \$10,445,000 de ses obligations au montant de \$26,000,000, les obligations de \$26,000,000 au taux de 92 p.c. "7. — Le résultat de cette transaction est qu'aucun argent ne sera versé dans la caisse de la compagnie pour l'amélioration de son service et pour l'extension de ses lignes et que la compagnie restera avec des obligations au montant de \$26,000,000, pour lesquelles elle s'est engagée de payer aux détenteurs de ces valeurs 5 p.c. par année, soit un montant total de \$1,300,000 sans pouvoir à aucun dividende sur les actions ordinaires.

"8. — Ces obligations passeront sans aucun doute au bout de peu de temps entre les mains de tiers, qui vendront à ce que la Compagnie fasse assez d'argent pour payer l'intérêt sur les valeurs qu'ils auront achetées et les porteurs d'actions ordinaires désireront probablement recevoir un dividende. Tout ce qui excèdera le montant versé dans la caisse de la Compagnie et la valeur réelle de matériel sera pour nous servir de l'expression communément employée de l'eau ou des obligations qui ne représentent aucun placement réel de capital.

"9. — Cette considérable augmentation des obligations de la Compagnie aura deux résultats: (a) Elle nécessitera de plus fortes recettes afin de permettre de payer des dividendes et empêchera par conséquent un rabaissement des prix de transport; (b) Elle appauvrira la compagnie au point de la mettre dans l'impossibilité d'étendre et d'améliorer et d'améliorer son système dans une mesure suffisante pour répondre aux besoins du public.

DES GROS MOTS AU CONSEIL

LE COMMISSAIRE WANKLYN TRAITE LES ECHEVINS DE POLTRONS, PUIS IL RETIRE CE MOT, MAIS LES COMMISSAIRES NE LUTTERONT PAS SEULS CONTRE LA FUSION DES TRAMWAYS.

Sur une question où tout le monde était d'accord, nos Pères Conscriots ont trouvé le moyen, à leur séance d'hier, de greffer une discussion d'une heure agitée, faite de deux gros mots, vite retirés. Les commissaires avaient présenté leur rapport sur la fusion des compagnies de tramways, — nos lecteurs en trouveront le texte complet dans une autre colonne. — L'échevin Gauvin proposa que le rapport fût adopté, que les commissaires représentent la Ville devant la commission des Services d'Utilité Publique, quand la fusion y sera discutée, et qu'ils se fassent assister par les avocats de la Ville et par tous les experts qu'ils jugeront nécessaires d'engager.

"C'est une question d'affaire et non de pure légalité, dit l'échevin Gauvin. Les commissaires qui sont des hommes d'affaires connaissent la question à fond. Que la Ville dépense l'argent qu'il faudra pour faire triompher ses intérêts."

L'échevin Turcot, qui est un ardent partisan de la municipalisation, proposa en amendement de renvoyer le rapport aux commissaires pour qu'ils étudient les moyens d'acheter la compagnie des tramways.

L'échevin L. A. Lapointe dit que le rapport des commissaires n'indique pas que la fusion, telle que projetée est ou n'est pas préjudiciable aux intérêts de la Ville. Il croit sage de s'en rapporter à l'esprit de justice de la commission des services d'utilité publique. Mais, comme c'est avant tout une question de chiffres, il croit que les commissaires doivent en prendre toute la responsabilité, car il ne vent pas que les avocats

en proportion de cette augmentation. La majorité du Bureau recommande fortement aux autres machinistes de s'entendre avec les autorités pour relever le salaire des hommes au niveau proportionnel des dépenses de la vie tout en conservant le système de l'échelle des mérites et des aptitudes.

M. O'Donoghue est d'avis que les hommes ont droit de présenter leurs griefs par l'intermédiaire d'un comité et qu'un minimum de salaires devrait être établi à l'égard des autres compagnies de chemin de fer. Il est aussi d'opinion que temps double devrait être accordé pour le travail de nuit à 6 heures du matin et que les apprentis devraient bénéficier de l'augmentation des salaires.

Le Bureau était composé du juge Tardif, de M. Wallace Nesbitt, C.R., et de M. J. G. O'Donoghue, tous les trois de Toronto.

Le rapport sera envoyé aux intéressés qui verront ce qu'ils ont à faire dans les circonstances.

LA MUTUALITE PRATIQUE

Les machinistes à l'emploi du Canadien-Nord dans l'Ouest ont eu une assemblée spéciale au sujet de la grève qui affecte leurs confrères du Grand-Tronc-Pacifique. Les 300 unionistes du local de Winnipeg ont décidé de soutenir les grévistes.

Le vice-président du Conseil Central des métiers déclare que les ouvriers sont tout à fait opposés à toute contribution aux frais d'une assurance et ils désirent énergiquement que cette clause soit retranchée de la loi.

Dans Québec nous avons aussi la loi des compensations et au Congrès général de Calgary l'on a été forcé d'admettre que tout en étant parfaite, elle était encore supérieure à toutes les autres.

Mais il est douteux que Toronto veuille prendre modèle sur nous.

REVUE OUVRIERE

L'Union des Barbiers de Montréal a désormais son organe intitulé: "Le Barbier et le Progrès". M. E. Provost, organisateur provincial, en est l'éditeur-proprétaire. Nous souhaitons de beaux jours à la jeune revue. Nous publions ici son mot d'introduction au public.

"Le but de ce journal étant des plus nobles et des plus grands, nous avons tout lieu d'espérer qu'il rencontrera le plus chaleureux accueil parmi les lecteurs. Car combien nous avons le droit de nous mettre en relations plus étroites les uns avec les autres; combien de réformes pourrions nous apporter à notre métier, et nos différents associations! Il en résultera une meilleure entente individuelle et faisant disparaître les inimitiés qui sont éternelles chez nous."

C'est par l'entraînement d'une lecture saine et soignée, et la publicité des défauts communs l'on vient à se corriger. C'est par l'étude des projets soumis que l'on fait ressortir le bon et le mauvais."

E. P.

LES MACHINISTES

Le conseil central de l'Union Internationale des machinistes a décidé d'abandonner ses quartiers de Washington et de se transporter soit à Indianapolis ou à Saint-Louis. La raison que l'on donne de ce changement est que Washington est trop éloigné des locaux de l'Union qui forment la majorité de l'Union. On croit que ce changement se fera bientôt.

En tous cas un vote référendum sera pris d'ici à quelque temps dans toutes les succursales de l'Union. On semble croire qu'Indianapolis sera choisie de préférence à toute autre ville américaine.

CANDIDATURES OUVRIERES

Le parti ouvrier indépendant de Toronto a décidé, dit-on, de placer deux candidats dans Toronto Est et Nord aux prochaines élections provinciales.

Il est rumored aussi que le parti ouvrier de cette ville prendra une part active à la prochaine campagne.

LA GREVE SUR LE G. T. P.

Le Bureau de conciliation, chargé de régler le différend entre le G. T. P. et les machinistes a fait son rapport hier, en substance ce qu'il contient. La majorité du Bureau de Conciliation ne voit pas comment il pourrait proposer une échelle de salaires minimum, étant donné le système de paye de la compagnie qui consiste à payer chacun selon son mérite, ses aptitudes et ses capacités, appréciées selon le jugement du contremaître.

Cependant le coût de la vie ayant augmenté depuis 1907, l'augmentation des salaires en certains cas n'a pas été



Procurez-vous une copie du cahier de modes du Semi-ready pour complets et pardessus d'hiver.

LE SEMI-READY au début avait besoin de cartes et de dessins de type physique pour démontrer son égalité avec le meilleur système de tailleur de pratique.

LE SYSTEME aujourd'hui est reconnu par tout le monde comme étant ce qu'il y a de mieux dans la confection d'habits pour hommes.

LECONOMIE est jointe à la main d'œuvre la plus experte, et ce Livre de Modes est publié uniquement comme un registre des modes pour hommes.

C'est, dit-il, agir en poltrons. Je me sers avec intention de ce mot, car en d'autres occasions, même aux banquets, on ne nous a jamais laissés seuls.

L'échevin L. A. Lapointe proteste: "Le mot de M. Wanklyn n'est pas parlementaire," dit-il. — Je retire le mot, dit M. Wanklyn, mais je répète que le conseil ne devrait pas nous charger seuls de cette responsabilité.

C'est malhonnête de votre part, de nous attaquer ainsi," s'écrie l'échevin Brodeur, qui retire à son tour ce mot, tandis que tout le monde rit.

Enfin, l'échevin Dandurand propose d'adopter les membres de la commission de législation aux personnes mentionnées dans la motion Gauvin, et le rapport est adopté.

UN CONTRASTE

PARMI LES PUBLICATIONS CANADIENNES-FRANCAISES "LA PRESSE" OCCUPE UNE POSITION "UNIQUE"

(Bulletin des Annonceurs)

C'est malheureusement vrai! La Presse est unique en plusieurs genres, elle est unique dans les concours "Sac de Sel", "Brouettes", etc. Unique comme contorsionniste, unique dans ses articles "sans fond", mais là où elle se surpasse, c'est dans son "Indépendance"... purement.

LE CONTRASTE

Parmi les Fournisseurs Canadiens-Français "Anatole" 81 Boulevard Saint-Laurent Occupe une position "Unique"

(C'est le dicton populaire)

C'est une vérité vraie! Ce citoyen là ne fait pas de concours ni de gymnastique. Tous ses articles sont garantis. N'est pas indépendant, au contraire! Mais là où il excelle, c'est dans les belles valeurs de toutes espèces de marchandises pour hommes. Comme question de fait il est "unique".

ELOTANA.

trois on achetait au marché à meilleur marché qu'aujourd'hui. Parce que la population était moins dense, la demande était moins grande. Aujourd'hui les marchés publics ne suffisent plus à la demande et les prix montent en conséquence. Il devient urgent de créer de nouveaux marchés, au boulevard Saint-Denis, par exemple, trop éloigné du centre et où tout se vend plus cher qu'ailleurs. Il faudrait là un grand marché public pour l'avantage de la population. Une résolution est définitivement adoptée dans ce sens.

On donne aussi avis qu'à la prochaine assemblée on s'occupera des coopératives et à cette occasion, il est possible que l'hon. Ministre des Travaux Publics, M. P. D. Monk sera prié de venir développer le projet dont il s'est fait le champion en Chambre, dans les sessions précédentes.

Le Club St-Jean-Baptiste veut pousser cette idée jusqu'à sa réalisation la plus pratique et est prêt à secondar tout homme public dans toute initiative de ce genre.

TRAVAILLEURS EN SUANDERIE

Belle séance hier soir sous la présidence de M. J. Nicholson. Par vote référendum, M. F. Bailey est réélu secrétaire-général et M. Charles Brooke délégué à la convention de la Fédération Américaine. La Troy Steam Laundry a aussi accordé l'augmentation de salaires demandée. Une manufacture importante de cette ville demande de reconstruire les représentants de l'Union. Nous abrégons à regret ce rapport, l'espace nous manque.

EMPLOYES CIVIQUES

Ce soir, réunion importante de l'Union des employés civiques.

La qualification foncière

L'échevin Tétréau ne veut pas qu'il existe à Montréal de castes privilégiées. L'autre jour, il proposait, au conseil, que l'abolition de la clause 48 de la charte soit soumise à un référendum qui se tiendrait en même temps que les élections municipales. Cette clause prive de leur droit de vote tous les contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes le 1er décembre.

A la séance d'hier, il a proposé de soumettre à un référendum l'abolition de la clause 48 exigée pour le maire et les échevins. Une motion pour renvoyer cette question à la commission de législation a été perdue par 13 voix contre 7 et la motion Tétréau a été adoptée par 16 voix contre 6.

De Succès en Succès

LE CORSET

E. T. "à la Déesse"

a aujourd'hui atteint le premier rang. L'Élégance suprême de sa coupe merveilleuse, le rend incomparable.

Incroyable Sensation

Nous venons de créer un nouveau modèle, tout particulièrement attrayant. Le nouveau Corset s'appelle

"REINE MARIE"

et se vendra partout \$1.00

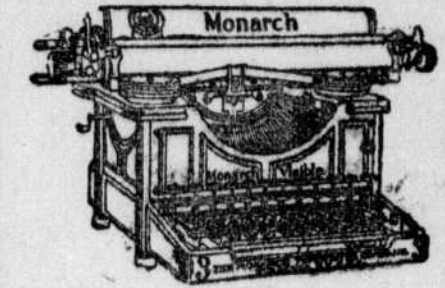
Ce Corset compare avantageusement avec les corsets de \$1.50 ou \$2.00 de toute autre fabrication.

En outre une jolie bouteille de parfum est offerte en prime avec chaque Corset.

Demandez partout le Corset "REINE MARIE" à \$1.00 et exigez la prime.

E. T. Corset Company Limited,

St-Hyacinthe, Qué. 8 rue Ste-Hélène, Montréal, P.Q.
77, rue York, Toronto, Ont. 126 rue Laliberté, Québec, Qué.



VOICI LE

Clavigraphe

qu'il faut pour les jours de travail intense.

Quand vous faites clavigraphier un rapport ou un document spécial, vous ne voulez pas qu'on le pile ou qu'on le froisse. Vous voulez un travail propre et bien fait. Si vous avez un clavigraphie à court chériot, un travail étendu est chose presque impossible.

Le modèle de MORNARCH à chariot de 14 pouces 6-10 est le clavigraphie idéal pour tout bureau où l'on fait de grands travaux—et quel est le bureau où il ne s'en fait pas plus ou moins? Pas de perte de temps pour changer d'un travail à un autre, pas de lourd chariot à mouvoir, pas d'effort imposé au clavigraphie ni d'usure à la machine.

Examinez bien maintenant et épargnez-vous des regrets pour plus tard.

The Monarch Typewriter Company,

LIMITED
Tél. M. 4988 229 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Qué

Voyez

s'il ne vous manque rien en fait d'impressions ::

Têtes de compte, Têtes de lettre, Factures, Envois, Cartes d'affaires et de visite, Factums et Brochures de toutes sortes.

DEMANDEZ NOS PRIX

LE "DEVOIR"

Département des Impressions

Tél. Main 7461 71a rue St-Jacques

Il aurait commis

un meurtre

UN ITALIEN ARRETE JUSTE AU MOMENT OU IL AURAIT PEUT-ETRE TUE UN DE SES COMPATRIOTES.

L'agent Dooner, du poste central de la police a capturé hier, deux Italiens dont l'un menaçait d'accomplir un crime dans les cours du Pacifique Canadien, près de la gare Pacific Viger.

Une escouade d'Italiens était à poser des rails, lorsque Peter Lazzario tira un coup de revolver sur Louis Morocco. La balle manqua son but, mais Lazzario sortit, en disant qu'il reviendrait et terminerait son œuvre. Lazzario revint de fait vers 10 heures. Il était accompagné de Joseph Cota, un autre italien.

Le bilan de l'année fiscale

Ottawa, 23. — D'après le rapport des comptes publics du Canada qui a été donné ce matin les revenus du Canada sont de \$117,780,400 pour le dernier exercice fiscal pendant que les dépenses s'élèvent à \$87,774,198. La dette nationale pendant l'année a augmenté de \$3,773,505.

Guelph, Ont., 20. — M. G. A. Blais propriétaire du magasin de merceries White House est mort chez lui à l'âge de 40 ans. Il était né à Ottawa et demeurait ici depuis le mois de juillet dernier. Il laisse une veuve, un père, une mère et deux sœurs.

Excursions du Jour

d'Action de Grâce

TRAIN SPECIAL POUR MONTFORT

Lundi, 30 octobre, Jour d'Action de Grâce, le chemin de fer Canadien-Nord-Victoria vendra des billets d'aller et retour, entre toutes les stations au prix d'un billet simple de première classe.

Billets bon pour départ vendredi, samedi, dimanche, lundi, les 27, 28, 29 et 30 octobre. Limite de retour, 1er novembre.

Un train spécial pour les stations situées sur l'embranchement Montfort raccordera à Montfort Jet le train du Canadien-Nord-Victoria quittant Montréal (P.Q.) vers 11 heures, le 28 octobre; le train de retour quittera Montfort à 5.30 p.m., lundi, 30 octobre, raccordera avec le Canadien à Montfort Jet à 8.20 p.m. et atteindra Montréal le même jour à 9.40 p.m.

LA VIE SPORTIVE

La Ligue de Baseball de la Cité

Statistiques intéressantes démontrant le travail et les records de chacun des joueurs durant la dernière saison

La saison de la ligue de Baseball de la Cité s'est terminée par un brillant succès. Ses officiels ont été très satisfaits de la saison, qu'ils ont pu faire connaître les statistiques de la saison, qui démontrent tout le beau travail des équipes des différents clubs :

Joueurs de 1er but : Burdon, Atal, 974; Lamer, Volt, 377; O'Reilly, All-M., 972; Gauthier, Rich, 966; Wagner, Chénier, 962; Vézina, Masc., 943; Vian, C. des B., 443; Cutter, Balm, 926.

Joueurs de 2ème but : Cutter, Atal, 941; Lavoie, Rich, 925; Branchaud, Ché., 909; Weatherbee, Bal., 902; Deschamps, All-M., 867; Fau- cher, Masc., 866; Laroque, Volt, 862; Lemieux, C. des B., 842; Durand, C. des B., 741.

Joueurs de 3ème but : Sherman, Rich, 918; Ed. Faucher, Masc., 913; Flynn, Atal, 909; Bole, C. des B., 900; Harney, Balm, 891; Millier, Chén., 875; Laroque, Volt, 841; Me- Coy, All-M., 824; Archambault, 821; Lafrance, 811.

Avants-gardes : Daoust, Chén., 964; Trempe, Atal, 926; Rochon, Volt, 909; Lehoucq, All-M., 903; Savaria, Balm, 897; Jetté, C. des B., 818; Bo- rous, All-M., 800; Ed. Faucher, Masc., 798; Dupras, Balm, 785; McGraham, Rich, 691.

Voltigeurs de gauche : Bernard, 1,000; Lamothe, Balm, 970; Bélanger, Chén., 964; Pierce, All-M., 955; Le- toille, Rich, 895; Goumar, C. des B., 809; Maréchal, Masc., 800; Briggs, Atal, 741.

Centre : Denis, Masc., 1,000; Sha- pio, Masc., 923; Pollard, Rich, 917; Pridham, Balm, 905; F. Daoust, Chén., 903; Chénier, All-M., 882; Powes, 830; Panetton, 800; Archambault, A., 799.

Voltigeurs champ de droite : Wel- ter, Rich, 1,000; Lafrance, Balm, 1,000; George, Chén., 909; Hefferman, All-M., 905; Gauthier, C. des B., 882; Bessette, Volt, 818; Brousseau, Masc., 800.

Receveurs : Duplessis, Atal, 1,800; Morin, Rich, 990; Bergeron, Volt, 979; Laroque, Masc., 975; Hédouin, Atal, 971; Wales, Balm, 969; Gagnon, C. des B., 968; Hopton, Chén., 954; Thompson, All-M., 949; Buell, All-M., 924.

Lanceurs : Turro, Masc., 969; Ber- nard, Atal, 963; Delage, All-M., 949; Ashton, Rich, 930; Moffett, Chén., 906; Landry, Balm, 897; Cusack, C. des B., 878; Gelz, Atal, 864; Braut, C. des B., 857; Clément, Volt, 843.

L'admission du Tecumseh dans la N. H. A.

L'OL SOLMAN DÉCLARE QU'ELLE DEVRA ÊTRE RATIFIÉE SOUS PEINE DE VOIR ÉVALUÉE LA GUERRE.

L'ol Solman est prêt à se battre. Il prétend que le Tecumseh Hockey Club a été maltraité par la National Hockey Association du Canada et il déclare qu'il va lui donner une autre chance, mais que si elle n'en profite pas, il lui déclarera la guerre.

La ligue, a-t-il déclaré, a profité de ce que nous étions dans une position de faiblesse pour nous éliminer de l'Association, mais nous allons voir à ce n'importe quel moment nous avons nommé un comité composé de Charlie Querrie, Peter Smail, le capitaine Williams et Hanley, le secrétaire, dans le but d'aller rendre visite à tous les clubs de la ligue pour voir s'il n'y aurait pas moyen de nous admettre dans la ligue. Si nous ne réussissons pas, nous nous affilerons à l'Union de l'Ontario et verrons à ce qu'une immense publicité soit faite à cette ligue.

Solman a ajouté que l'intention de Tecumseh n'est pas de causer du dommage à la National Hockey Association, mais qu'étant donné que le Tecumseh détient une large part des intérêts financiers dans l'Arena de Toronto, ce club peut faire fuir à souhait le sport national d'hiver canadien à Toronto.

Le Wanderer Hockey Club

QUATRE REÇUES DE L'OUEST VIENDRAIENT REMPLACER CEUX DES ÉQUIPES QUI VEULENT DÉPARTER LES COULEURS.

La direction du Wanderer Hockey Club n'a pas l'air de se laisser ébranler par les rapports des journaux annonçant la défection de ses équipiers. L'un de ses principaux officiers a déclaré hier que ceux qui voudront faire partie de l'équipe cet hiver, devront avoir à leur crédit des années de bons services et une compétence reconnue. On assure même que quatre reçues de l'Ouest figureront sur le Wanderer cet hiver.

L'équipe de rugby du Collège d'Ottawa

L'INSTRUCTEUR DU VARSITY DONNE SES IMPRESSIONS SUR LA JOUTE DE SAMEDI DERNIER A L'OVAL.

Toronto, 24. — L'instructeur honoraire Wright de l'équipe Varsity a déclaré hier soir que l'équipe du collège d'Ottawa était excellente et qu'elle se trouvait l'une des meilleures pour le trophée de la ligue Intercollegiale. Il a admis que les "Bleus et Blancs" avaient été défaits par une meilleure équipe. Le jeu brutal a été banni de la partie et sans doute que le due ce dimanche, le délégué apostolique et les éminents personnages qui ont assisté à la joute ont dû être enchantés du spectacle.

Le sport du rugby dans l'Ouest

SEP DUMOLIN, AUTREFOIS DES TIGERS ORGANISE UNE LIGUE DU RUGBY COMPOSÉE DE CINQ ÉQUIPES.

Regina, 24. — A une réunion des amateurs du rugby de l'Ouest canadien présidée par Sep Dumolin, ancien capitaine des Tigers de Hamilton, on a formé la Western Canada Rugby Union. Le territoire couvert jusqu'à présent par Winnipeg et Calgary, Edmonton, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

On s'attend à ce que l'an prochain l'Ouest de l'Ontario s'affilie à la ligue. Les officiers élus pour cette saison sont : président-honoraire, Hugo R. Ross, président, Walter Burman de Winnipeg, premier vice-président, S. S. Dumolin de Moose Jaw, second vice-président, Vivian Graham de Calgary, secrétaire-trésorier, G. N. Gilvin de Regina.

Une joute pour la charité

ELLE A ÉTÉ JOUÉE HIER A CHICAGO AU BENEFICE D'UNE INSTITUTION CATHOLIQUE.

Chicago, 24. — Dans une partie amicale, dans laquelle les deux équipes adversaires échangeaient leurs batteries, le Chicago de la Ligue Américaine a défait hier après-midi le Chicago de la Ligue Nationale par un score de 6 à 2.

Les joueurs de la ligue Américaine frappèrent avec facilité les balles de leur propre lanceur Ed. Walsh qui figurait sur l'équipe de la Nationale. La partie était jouée au profit de l'hôpital Sainte-Anne.

Le score :

Americains 6 11 1
Nationals 2 7 5

Batteries: Brown, Richie, Archer et Needham pour les Américains; Walsh, White et Sullivan pour les Nationaux.

La mort d'Eugène Séguin

Rigaud, 24. — A une assemblée spéciale de l'Association Athlétique de Rigaud, tenue le 20 octobre courant, il a été proposé par Téléphone Séguin et secondé par Willie St-Denis.

Que les membres de l'Association sympathisent avec la famille de feu Eugène Séguin, un des conseillers de l'Association, dont un malheureux accident causait sa mort, lors de l'explosion de la poudrière de Rigaud.

L'Association prie la famille affligée d'accepter ses profondes condoléances.

Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

BERNARD LONGPRE, Sec.

La piste de Norfolk

Norfolk, Va., 24. — Les épreuves d'automne du Jamestown Jockey Club commenceront le 24 novembre et se continueront jusqu'en décembre sans que les autorités de l'état n'interviennent. La réunion attirera quelques-uns des meilleurs coureurs des pistes de Laurel et de Pimlico, et tout indique que les stakers seront très nombreux.

La course annuelle du "Herald"

ELLE AURA LIEU LE 30 OCTOBRE ET DÉJÀ LES MEILLEURS COUREURS DE LA PROVINCE SE SONT INSCRITS.

La course annuelle de notre confrère le "Herald", promet de remporter un beau succès. Les Gordon ont inscrit plusieurs coureurs. Des concurrents qu'ils ont leur adhésion.

Voici la liste des inscrits jusqu'à date :

1. Daniel Starnes, indépendant.
2. Lionel White, Diamond A. S.
3. X. Kaufman, indépendant.
4. Jas. W. Blair, Baraca Harriers.
5. George Graham, Perth, Onta.
6. J. Allen, Canadian Rand Harriers, Sherbrooke.
7. S. U. Whiting, Canadian Rand Harriers, Sherbrooke.
8. M. Foster, Canadian Rand Harriers, Sherbrooke.
9. W. McNab, Canadian Rand Harriers, Sherbrooke.
10. Richard Kearns, indépendant.
11. W. D. McLaren, indépendant.
12. Geo. Bloomfield, indépendant.
13. Jas. Brown, indépendant.
14. S. Colomha, indépendant.
15. Bert Moore, Gordon A.A.A.
16. Bert George, Gordon A.A.A.
17. Bert Ellis, Gordon A.A.A.
18. Sidney Harvey, Gordon A.A.A.
19. Tom Patton, Gordon A.A.A.
20. W. H. Munslow, Gordon A.A.A.
21. H. Tevvan, Gordon A.A.A.
22. M. Perrault, Gordon A.A.A.
23. J. Philippe, Gordon A.A.A.
24. A. Boucher, Gordon A.A.A.
25. F. Harrison, Gordon A.A.A.
26. W. Jewel, Gordon A.A.A.
27. H. Hant, Gordon A.A.A.
28. G. Polette, Gordon A.A.A.
29. G. Palmer, Gordon A.A.A.
30. G. Palmer, Gordon A.A.A.
31. L. Daoust, Gordon A.A.A.
32. A. Boucher, Gordon A.A.A.
33. C. Anderson, Gordon A.A.A.
34. W. Ware, Gordon A.A.A.
35. W. Bouden, Gordon A.A.A.

Le docteur Roller perd un handicap

LE LUTTEUR DE SEATTLE NE SE SENT PAS CAPABLE DE TOMBER SAMSON DEUX FOIS EN UNE HEURE.

New-York, 24. — Au Harlem Casino hier soir, le docteur Roller, lutteur de Seattle a montré qu'il n'était pas capable de tomber Samson, deux fois en une heure, à la lutte libre.

Roller pesait 200 livres, soit 100 livres de moins que son adversaire. En perdant son match, le docteur Roller perd le montant du pari qui était de \$500.

Ivan Romanoff a tombé August Faut, deux fois dans un match au style gréco-romain. Il prit la première en 6 min. 40 secondes, et la deuxième en 5 minutes 40 sec.

L'opinion d'un maire sur le jeu de rugby

Hamilton, Ont., 24. — Pour la première fois de sa vie, le maire Less a assisté samedi à une joute de rugby, entre le Montréal et le Tiger.

"J'ai assisté à une exhibition brutale, a-t-il déclaré.

— Est-ce que les commissaires de police feront quelque chose pour empêcher la répétition de scènes de rudesse? lui a-t-on demandé.

— Je crois qu'ils devraient le faire, a répondu le maire qui est lui-même président de la Commission de Police.

L'Athlétisme à Ottawa

QUELQUES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ FAITS DANS LA COMPOSITION DU COMITÉ DE L'A.A.A.C.

Ottawa, 24. — La responsabilité financière et administrative de l'Ottawa Amateur Athletic Club est passée entre les mains d'une nouvelle direction hier.

M. George S. May qui était depuis plusieurs années, vice-président, a été élu à l'unanimité président, en remplacement de M. C. Ross. M. L. N. Bate a été élu vice-président, et les six nouveaux directeurs élus sont: M. J. M. Roberts, D. J. O'Donohue, F. C. Chittick, R. C. McGee, R. Gaisford et Dr. U. H. Baird.

Le club accuse un déficit de \$1800.

Les sports nautiques à Toronto

Toronto, 24. — Toronto aura une place tout spéciale assignée pour les régates, d'une longueur de trois quarts de mille, au coût de \$22,355.

Telle est la décision prise par le Comité municipal de l'île hier.

Callahan, gérant du White Sox

Chicago, 24. — James J. Callahan, qui jouait comme voltigeur de gauche pour le Chicago de la Ligue Américaine de baseball, la saison dernière, a été nommé gérant de l'équipe pour l'an prochain.

Hugh Duffy qui remplissait cet office l'an dernier a refusé de renouveler cette année son contrat avec Charles Comiskey, président du club.

Hors de combat à la cinquième

New-York, 24. — Patsy Kline, le nouveau poids-léger du New-Jersey a mis hors de combat Joe Coster de Brooklyn, avec un coup violent porté à la mâchoire gauche, à la cinquième d'un combat de dix reprises au Fordham Athletic Club hier soir.

Dès le début, Kline mena rude la bataille et Coster succomba à la cinquième.

Le Tecumseh doit être admis dans la N.H.A.

RAISONS INVOQUÉES A CE SUJET PAR LE "GLOBE" DE TORONTO, C'EST QUE DIT LE "TORONTO GLOBE" DE CE MATIN.

Toronto, 24. — Le "Globe" de ce matin écrit: "Si les Tecumsehs désirent obtenir leur admission dans la National Hockey Association, tout ce qu'ils ont à faire c'est de le dire. Ils ne peuvent être mis de côté et tout ce que les autres clubs ont à faire, c'est de leur trouver une place. Si l'on trouve que sept équipes ne peuvent composer la ligue, qu'on élimine celle de Québec. A un point de vue d'affaires, deux clubs à Toronto valent mieux que deux clubs à Montréal, maintenant que nous sommes pour avoir de la glace artificielle et que nos patineurs sont suffisamment grandes pour contenir n'importe quelle foule. D'ailleurs l'Arena de Toronto ne sera pas prête beaucoup avant le mois de janvier, c'est-à-dire presque un mois après le commencement de la saison.

Major Brino à Montréal

"Major Brino", le fameux coureur, propriétaire de M. W. Hudson, de cette ville, est de retour du grand circuit où il a fait très bonne figure.

Le propriétaire du coureur est prêt à opposer son cheval contre n'importe quel adversaire en cette ville y compris "Jennie W.", pour un enjeu de \$500, match 3 dans 5.

Aux concurrents de s'adresser à M. Hudson à l'Exchange Hotel.

Vol audacieux dans une banque

Fort William, 24. — Un vol audacieux a été commis hier à la banque Royale, par un nommé A. R. Running, ancien comptable dans cette institution financière. Running s'est présenté à la banque vers 1 h. et armé d'un revolver il a forcé le caissier à lui remettre ce qu'il y avait en caisse, soit exactement \$4,835.

Il a été arrêté une heure plus tard et l'argent volé a été retrouvé chez lui.

Le voleur est un jeune homme qui habitait autrefois à Brockville. Il devait se marier prochainement et s'il a volé, dit-on, c'était pour se payer un voyage de noces. On croit généralement qu'il a perdu la raison.

M. Lawrence est réélu

Winnipeg, 24. — L'honorable George Lawrence le nouveau ministre de l'Agriculture dans le cabinet Roblin, a été réélu par acclamation député de Killarney.

Nouvelle frasque de Jack Johnson

LE PUGILISTE EST CONDAMNÉ A PAYER LES DÉGATS QU'IL A COMMIS A SA MAISON DE PENSION.

Londres, 24. — John Arthur Johnson, le fameux pugiliste nègre, a été poursuivi par une femme qui lui avait loué un "plain-pied" dans le faubourg Paddington.

Elle déclara que le pugiliste, en raison de sa force extraordinaire, avait brisé une forte quantité de porcelaine et d'aménagement.

Elle ajouta que le logis de son locataire était d'une malpropreté telle qu'elle ne pourrait plus le louer.

Johnson n'a pas comparu en cour, mais il a été condamné à payer 137 de dommages.

Le polo nautique

JOUTES INTERESSANTES AUX BAINS LAURENTIENS ENTRE LE M.S.C. ET LE LAURENTIEN.

L'équipe de polo nautique du Montréal Swimming Club a débuté le Laurentien dans une joute intermédiaire très intéressante aux Bains Laurentiens hier soir. Les spectateurs qui étaient nombreux prirent beaucoup d'intérêt à la partie. Le capitaine Lyons, du Montréal Swimming Club, étant malade, s'était fait remplacer par M. R. M. Zimmerman.

Le score à la fin de la première moitié de la joute était de 6 à 2 en faveur du M.S.C. et la partie se termina par un total de 9 à 5 en faveur des visiteurs.

Les équipes et juges de la partie étaient les suivants :

M.S.C.	Bats	Laurentien
Wake	Hamilton	Laurentien
Macdonnell	Hamilton	Laurentien
Zimmerman	Hamilton	Laurentien
King	Hamilton	Laurentien
Williams	Hamilton	Laurentien
Arbitre	E. Vernot, assistant	Laurentien
Smith, Juges	J. Sutherland et J. Walker	Laurentien
	Pénitencier, Hector Smith	Laurentien

Une joute d'exhibition à Hamilton

ELLE AURA LIEU ENTRE LES ÉQUIPES DE RUGBY DU MONTREAL ET DES TIGERS.

Il y aura une joute d'exhibition entre les Tigers et le Montréal à Hamilton, le jour d'Action de Grâce. A la suite de la partie de samedi les Montréalais furent invités par leurs adversaires à aller jouer à Hamilton et hier soir, ils acceptèrent.

Ce matin le Montréal a eu une nouvelle pratique pour se préparer à sa prochaine rencontre avec les Argos de Toronto.

L'Union Amateur Athlétique de l'Ontario

Toronto, 24. — A sa réunion annuelle samedi soir, l'Union Amateur Athlétique de l'Ontario a adopté une résolution concernant son nom actuel en celui de Section provinciale d'Ontario de l'Amateur Athletic Union of Canada, pourvu que la section manitobaine fasse également ce changement.

Un rapport du comité d'inscription, comprenant la disqualification du Club de croquet Vancouver, fut lu et celle de Charles E. Gage, un boxeur heavyweight dont l'offense consistait à avoir pris part à une joute professionnelle de baseball.

Orville Wright fait une nouvelle chute

L'INTREPIDE AVIATEUR TENTE EN VOLER MAIS SA MACHINE PLONGE VERS LA TERRE.

Kill-Drift Hill, C. du S. 24. — Orville Wright a été de nouveau échappé à la mort hier, sa machine dont il fait de temps-ci l'essai avant de nouveau piroté en plein air et plongé vers le sol.

La machine a été quelque peu démolie mais elle sera réparée pour permettre à Wright de reprendre ses essais demain ou jeudi.

Victoire de Burns sur Ottell

Nouvelle-Orléans, La. 24. — Frankie Burns de Jersey City a obtenu la décision sur Monte Attell de San Francisco, à la suite d'un combat de dix reprises hier soir. Les deux adversaires sont de la classe bantamweight.

Les redacteurs sportifs de cette ville étaient les juges du combat.

BREGENT QUARTIERS GENERAUX des CHASSEURS

TOUT FUSIL pour \$100

Sur Reception sera expédié pour tout examen dans tout le CANADA

GRATIS

NOTRE CATALOGUE Envoie Gratis aux Chasseurs sur Demande

FUSIL A DEUX COUPS L'INCROYABLE

à Deux Coups Canon Gache Choke en Plein Entièrement Garantie. Prix \$900

MAISON A.E. BREGENT 192 St. Catherine Est. Montréal

1912 Pierce Arrow

Nous avons été nommés seuls agents dans la Province de Québec, de la Pierce Arrow Motor Car Co, fabricants des célèbres

Voitures Automobiles "Pierce Arrow"

3 grandeurs de chassis, toutes à six cylindres, 36, 48 et 66 chevaux - vapeur.

Le corps de la voiture est de 16 variétés différentes.

The Motor Import Co. of Canada Limited

Entrepôts : EDIFICE DU FORUM, rues Ste-Catherine et Atwater

TEL. UP 2600

Raccordement Privé. Aussi HUDSON 33 à moteur mu automatiquement.

Les "Billets du Soir" par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Jugement intéressant les expéditeurs

La cour de Révision en renversant un jugement rendu par le juge Demers a établi un point de droit qui intéresse vivement tous les expéditeurs et exportateurs par chemins de fer.

Les juges Teller, Delorimier et Dulong ont décidé que les responsabilités de la compagnie ne commencent qu'au moment de l'émission du connaissance après l'apposition des sceaux sur les wagons. Si, à la livraison des marchandises sont disparues, la présomption est que ces marchandises n'ont pas été mis dans le wagon et la Compagnie ne peut pas être tenue responsable.

Il s'agissait dans cette affaire d'une poursuite intentée par B. Spelding contre le Grand-Tronc. Cette dernière avait placé ces wagons sur une voie d'évitement de la rue Comson, moyennant le paiement d'un montant additionnel du prix de transport. Le demandeur avait chargé une certaine quantité de ballots de chiffons et la défenderesse en avait livré une quantité moindre. De là la poursuite et le jugement.

L'affaire sera probablement portée en Appel.

Il saute en bas du train

Belleville, 24. — Un inconnu qui s'était embarqué sur le train de Toronto à Montréal à 10 h. 30 voulant débarquer à Port Hope dépassa ce dernier endroit. Il s'en aperçut rendu à Belleville et sauta en bas du train à une mille à l'ouest d'ici. On n'a retrouvé qu'un chapeau tout maculé de sang.

La Farmers' Bank

Toronto, 24. — Les actionnaires et les déposants de la défunte Farmers' Bank signent actuellement une requête qui sera adressée au gouvernement afin de lui demander d'adopter une mesure pour venir à leur secours. Me William Laidlaw a rédigé cette requête où l'on allègue que le bureau du Trésor est responsable de ce krach.

Un pont s'écroule

Philadelphie, 24. — Un pont du Pennsylvania Railroad grisé au coin des rues Woodland et 65ème s'est écroulé hier. Deux ouvriers qui étaient à remplacer des pièces ont été tués et six autres ont été plus ou moins légèrement blessés. Le pont était en bois.

Derniers résultats du Turf

Prince Gal, vainqueur de la principale épreuve à Latonia. — Leus, des écuries de Kildreth, triomphe sur la piste de Pimlico.

Latonia, Ky., 23. — Prince Gal a remporté aujourd'hui sa belle performance de samedi dernier en gagnant la principale cause du programme. Somme toute, il a gagné 5-12 furlongs : 1er Les Jones, 104, Tapin straight 92.20, place 93.30, show 94.80. 2ème Dynamite, 107, Hoffman, place 111.80, show 96.50. 3ème Hinton, 104, Skirvin, show 98.40.

Temps, 1:09 1/5. Kist, Agora, Decession, Sam Clure, Bill Todd, Clara Atkinson, C. des B., 200; Braut, C. des B., 200; Delage, All-M., 196; Pierce, All-M., 190; Cusack, C. des B., 187; Cutter, Balmoral, 186; F. Daoust, Chén., 186; Lehoucq, All-M., 182; Wagner, Rich, 176; Bélanger, Chénier, 169; La- porte, Masc., 164; Panetton, C. des B., 161; Duplessis, Athlét., 154; Mar- cel, Mascetti, 145; P. Daoust, Chén., 142; Powers, Balm., 125; Gelz, Athl., 122.

2ème course, 6 furlongs, 1er Jenny Seides, 103, Koerner, straight, 95.60, place 93.60, show 92.50. 2ème Dorbie, 95, Skirvin, place 95.20, show 93.80. 3ème Viley, 103, Davenport, show 99.10. Temps, 1:14 1/5. Duncing Lass, Létourneau, John Robert, Fathetola, Sister Florence, Batva, Sly Lad, Ohear, Laid, ont aussi couru.

3ème course, 1 mille, 1er Irish Kid, 107, Turner, straight, 99.10, place 98.60, show 94.80. 2ème Hanley, 105, Ganz, place 93.80, show 93.20. 3ème Explicite, 105, Davenport, show 113.10. Temps, 1:41 4/5. Jettie B., Edna Collins, Fay Pay, Pose O'Neil, Bob Farley, Dr. Bon- dine, Alababla, Collins, Fay Pay, Pose O'Neil, Bob Farley, Dr. Bondine, Alababla, Naughty Lad, ont aussi couru.

4ème course, handicap, 6 furlongs, 1er Prince Gal, 109, Kennedy, straight, 94.00, place 94.10, show 92.90. 2ème Countess, 122, Koerner, place 94.40, show 93.10. 3ème Princess Calloway, 99, Turner, show 93.70. Temps, 1:13 2/5. Raleigh P. D., Love Not, ont aussi couru.

5ème course, 1er Fairy Story, 98, Turner, straight, 91.90, place 86.40, show 84.10. 2ème Bell Horse, 104, Ozer, place 85.50, show 83.70. 3ème Sec Cliff, 108, Koerner, show 94.40. Temps, 1:43 4/5. The Royal Prince, Col. Ashmead, Star O'Ryan ont aussi couru.

6ème course, 1 1/8 mille, 1er Stones- reet, 105, Turner, straight, 94.10, place 93.40, show 94.40. 2ème Starlet, 109, Turner, place 94.10, show 93.40. 3ème Long Hand, G. H. Miller, Montclair, Falcula, ont aussi couru.

Pimlico, 23. — Le stake Bowie, l'épreuve classique de Pimlico, a été gagné

La nouvelle ligue de crosse

ELLE SERA FORMÉE DE QUATRE CLUBS D'UN DEUX DE TORONTO ET DEUX DE MONTRÉAL.

Loin d'être démenties, les rumeurs au sujet de la formation d'une nouvelle ligue de crosse ne font que s'accroître. Il se peut qu'avant longtemps nous ayons des faits officiels à ce sujet. Un mouvement est actuellement sur pied pour la formation d'une nouvelle ligue et les torontois sont les premiers à se joindre car si le projet réussit, ils pourront deux fois par semaine assister à une joute de crosse. La ligue en question se composera de quatre clubs dont deux équipes de Toronto, et deux clubs de Montréal, dont un français et un autre anglais.

L'un de ces clubs sera sous la gérance de Fred Thompson, ancien secrétaire du Toronto Lacrosse Club et son champ de jeu sera Rosedale à Toronto. Quant aux deux clubs monténois, il ne fait plus de doute que le Club Athlétique Canadien, qui travaille de ce temps-ci à englober le National, tentera de faire partie de l'Union, mais quant à l'équipe anglaise de Montréal elle sera tout à fait nouvelle.

On prétend que le président Murphy de la N. L. C. n'est nullement intéressé à ce tapage qui est fait en ce moment, et qu'il attend froidement les événements.

Les exigences de "Newsy"

LE "BOY" DE CORNWALL NE JOUE RA AU HOCKEY A MONTRÉAL, QUE SI ON LUI PAIE UN SALAIRE D'OR.

"Newsy" Lalonde était de nouveau à Montréal hier. Comme d'habitude le "boy" de Cornwall n'a pas refusé une interview et il a simplement déclaré qu'il

RALLIEMENT NATIONAL

(24-30 JUIN 1912)

Deux faits résumant l'histoire de la race française depuis qu'elle a évolué sur le territoire américain. Chaque fois qu'un groupe de ses enfants a renoué avec l'un des éléments de sa tradition nationale, la colonie tout entière a souffert de cet abandon. Par ricochet, par là même, le peuple canadien s'est trouvé entraîné dans une de ses parties vives, le coup est répercuté jusqu'à l'Empire auquel nous sommes soumis. Il en devait être ainsi d'ailleurs : la force d'un corps se mesure à l'intégrité de chacun de ses membres.

Cette double constatation confirme, par un exemple de plus, la vérité des deux principes qui se fondent toute doctrine nationale. Ce n'est pas la fusion avec les siens des habitants de son empire colonial qui assure la véritable puissance d'un royaume, mais bien l'expansion de ceux-ci dans une indépendance relative à l'égard du pouvoir fédéral. L'autre part, lorsqu'une colonie est composée de races différentes l'étendue de leur développement se proportionne à la somme de libertés qu'on laisse à chacune d'elle et au respect que l'on témoigne pour leurs traditions particulières. Ce sont là deux vérités élémentaires, l'une en philosophie politique, l'autre en économie sociale. William Pitt en était si intimement convaincu qu'il s'appuyait sur elles pour faire sanctionner, par la Chambre des Communes anglaises notre constitution de 1791.

Est-ce ce double fait, uni à ce double principe, qui a inspiré les directeurs de la Société du Parler Français au Canada la convocation du Premier Congrès de la Langue Française? A supposer qu'il en soit ainsi, ils auraient tout simplement fait preuve d'une connaissance profonde des conditions dont dépend le progrès des domaines coloniaux. Le genre d'étude les conduisit à cultiver la langue d'une de nos races canadiennes; ils ont raison de croire qu'en s'efforçant de la mieux connaître et de la faire aimer davantage, ils travaillent du même coup au profit de la colonie tout entière comme de la couronne impériale dont nous porte forme l'un des fleurons les plus radieux.

A cette œuvre de désintéressement nous avons nous-même et dès le début pris une part fort enthousiaste, si elle n'a pas toujours été efficace, pour ne pas applaudir de toutes nos forces à ce projet nouveau et pour ne pas inviter nos amis à contribuer à son succès.

Nous faisons l'écho de la "Société", elle-même, nous tenons à leur rappeler que, du 24 au 30 juin 1912, la ville de Québec, le berceau même de la nationalité française en Amérique, ouvrira ses portes à tous les enfants de la race, canadiens de Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'ouest et des États-Unis, Académiciens d'en deca ou d'au delà de la ligne quarante-cinquième.

Qu'ils aient été éloignés les uns des autres depuis longtemps ou depuis peu, qu'ils aient conservé intacte leur âme nationale ou que celle-ci se soit éteinte par le frottement avec des mentalités étrangères, tous trouveront dans ce fraternel rapprochement, une occasion sans pareille de raviver leur patriotisme assombri ou d'en activer la flamme déjà brûlante.

Tout semble conspirer à faire de ce rassemblement une fête sans égale. On ne pouvait choisir un site plus approprié que le promontoire de Québec. C'est le vieux château-fort dont chaque pierre a son langage pour les oreilles non seulement françaises, mais même étrangères; la situation en est tellement inépuisable qu'elle a conquis une pensée, une sensibilité absolue différentes des nôtres, celles de Francis Parkman. C'est le musée où s'enlèvent tous les souvenirs de notre histoire; le mur d'or qui se répète l'écho de nos luttes nationales, militaires ou politiques; le foyer d'où rayonnent les lumières projetées par nos penseurs, nos poètes, nos artistes; M. l'abbé Camille Roy l'a dit en un chapitre que l'on trouverait inutilement de retoucher (2). C'est enfin l'image de notre vie d'autrefois, le tableau vivant de nos mœurs et de nos coutumes et la source où l'on retrempe son sentiment.

(1) M. l'abbé S. A. Lortie, Université Laval, casier No 236, Québec. Il y aura quatre classes de membres: les donateurs (\$25 ou plus), les bienfaiteurs (\$5 ou plus), les titulaires (\$2), les adhérents (\$0.50). Les membres des trois premières classes recevront gratuitement le compte rendu des actes du Congrès.

(2) "Nouvelle France", Vol. VII, (1908), pages 317-324.

nationale comme Antée renouvelait ses forces en touchant seulement du pied la terre sa mère nourricière.

Sur ce terrain fécond où l'Université Laval se dresse comme une pépinière toujours productive de la "magna parva virtus" (3), s'abaisseront à la fois les âmes les plus passionnées, les talents les plus brillants, les personnalités les plus notables. Au cours des réunions les accents délicats de l'académicien Étienne Lamy répondront à la voix vibrante de l'orateur Thomas Chapais.

On verra se côtoyer des savants venus des points les plus divers, des patriotes accourus des régions les plus éloignées, des jeunes au front ardent comme des vieillards à la tête penchée. Tous ces hommes rediront, les uns au grand jour de la tribune et les autres dans le secret de leur cœur, les services incomparables que nous a rendus le merveilleux instrument de nos pères, cette langue française de laquelle on a pu dire, comme le poète de la Grèce, qu'elle est toujours.

Le langage sonore, aux douceurs son-

nettes, qui se fait entendre à l'âme. Le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines. Avec Darmetester ils estiment que les mots ont une vie, quelque imprécision que comporte une pareille métaphore: la langue obéit à un mouvement intérieur qui la développe ou la consume, comme elle subit de l'extérieur des influences qui l'accroissent ou l'appauvrissent. Les orateurs raconteront donc l'histoire de la vie privée et publique de notre langue. Ils rappelleront à quels usages l'ont employée chez nous les manipulateurs par excellence des instruments, les lettrés, penseurs, écrivains, tout elle transmet au monde les idées justes, les vifs sentiments ou les gracieuses fantaisies. Sortant alors du domaine du passé pour envisager l'avenir, ils aviseront aux moyens d'en assurer le fonctionnement, de le perfectionner et d'en répandre l'usage de plus en plus.

Cette œuvre scientifique, historique et littéraire, entreprise par le Congrès, sera donc aussi une œuvre de propagande. Les directeurs entendent, à l'abri de ce programme, faire une incursion sur le terrain de la polémique.

Il leur faut donc une fois de plus jeter le blâme sur les hommes qui, avec une entière bonne foi peut-être, ont cherché à paralyser l'organe de nos idées. Que ces hommes y aient travaillé par une législation nique comme celle de 1840, par l'élaboration de constitutions comme celles de l'Alberta et de la Saskatchewan, ou l'affaiblissement du caractère confessionnel de l'école publique a produit une diminution proportionnelle de son caractère national, anglais ou français, par des compromis dommageables à la langue autant qu'à la foi comme le soi-disant "règlement" Greenway imposé au Manitoba: quel que fut le moyen mis en œuvre, il entraîna toujours des idées étrangères, tous trouvaient dans ce fraternel rapprochement, une occasion sans pareille de raviver leur patriotisme assombri ou d'en activer la flamme déjà brûlante.

Tout de même, il leur serait facile de couvrir d'éloges les vaillants qui résistèrent à tous les assauts comme à toutes les compromissions, si honorables que celles-ci paraissent. La constance de ces sentinelles, éloquentement exposée, offrirait une leçon inoubliable à la jeunesse présente. L'exemple d'un Lafontaine, forçant le pouvoir à rappeler sa loi de prescription sans autres moyens que l'entêtement, prouverait à lui seul que, si l'on ne gagne rien, comme le pensait Berray, à "se baisser", l'on triomphe toujours, du moins d'Anglais authentiques, quand on reste debout devant eux, fût-on seul à le faire!

Mais le Congrès qui devra constater historiquement des faits, se gardera de distribuer les reproches ou les louanges aux auteurs des décisions qui nous ont valu notre langue. Bien plus, s'il en tend ne pas réveiller d'animosités, il s'attend à voir son œuvre applaudie par ceux-là mêmes qui se croiraient un semblant de raison d'en prendre ombrage. Comme les Anglais ont le droit de proscrire le gallicisme et les Irlandais celui de ressusciter le gaélique, nous avons, nous aussi, le droit historique et légal (1) de maintenir notre position linguistique. Et ce n'est pas à l'heure où des universitaires de Toronto et des États-Unis étudient avec passion notre langue, où les Anglais d'Ontario doublent dans leurs écoles le temps consacré à l'étude du français, que nous serions mal venus à discuter entre nous les moyens de conserver et d'accroître la meilleure part de notre héritage national.

Au reste, les organisateurs du Congrès comptent moins, pour le succès de leur tâche, sur la sympathie des races voisines que sur l'appui de leurs nationaux. Sans entrer dans des explications plus longues, nous voulons si-

(3) Le même écrivain a précisé le rôle patriotique de l'établissement dans son livre: "L'Université Laval et les fêtes du cinquantième (1903).

(1) Chapitre (Hon. Thomas) dans le "Bulletin" de la "Société" (V. IX, No. 1, septembre 1910, pages 49-51). Cf. "ibidem", numéro d'octobre (article de M. J. E. Prince).

Sur la Passerelle

LE "HALVDAN" PERDU

Sydney, N.E. 24. — Le "Halvdan" qui s'était échoué dimanche après de Froimboise est perdu complètement. Durant la nuit de dimanche à lundi il était resté intact; mais hier la tempête devint si violente que le vaisseau se rompit en deux, la proue s'enfonçant dans l'eau tandis que le poupe s'envolait. L'équipage a pu s'échapper à temps. La cargaison évaluée à \$80,000, est perdue. Le "Halvdan" appartenait à la maison Brunsford Kivertsen et Cie, de Drammen.

LE "PRINCESS ALICE"

Le "Princess Alice", le nouveau paquebot de la flotte du Pacifique-Canada sur l'Océan Pacifique est arrivé à Montréal, le 22 octobre. Il se rend à Vancouver par le Sud de l'Amérique.

Le Pacifique Canadien a aussi acheté pour le service de Vancouver Nanaimo, le turbinier "Queen Alexandra". Le nouveau navire fera un service bi-hebdomadaire. D'ici à quatre semaines, le "Queen Alexandra" partira pour Victoria et recommencera son service au printemps. Avec ces nouveaux paquebots le Pacifique Canadien pourra se vanter d'avoir une belle flotte sur l'Océan Pacifique.

LE CANAL DE MORRISBURG

Les compagnies de navigation intérieure se plaignent fort par le temps qui court des difficultés que l'on rencontre dans les canaux. On demande s'empêcher que le gouvernement exerce quelques réparations au canal de Morrisburg, qui court parallèlement au rapide du Plat. Si ces réparations ne sont pas exécutées les navires seront forcés comme ils le sont actuellement de ne porter que des cargaisons illusoires.

LES ALLANERS

Le "Grampian" est arrivé hier de Glasgow.

Le "Sicilian" et le "Sardinian", sont en route pour Montréal.

Le "American" est arrivé à Glasgow dimanche.

LA FLOTTE DU C.P.R.

Le "Lake Champlain" arrivera à Montréal aujourd'hui.

Le "Lake Michigan" arrivera à Montréal ce soir.

NOTES

Le "Athenia" a débarqué ses passagers ce matin.

Le "Saturnia" a quitté Glasgow samedi avec 101 passagers de cabine et 116 d'entrepont.

Le "Devona" est attendu pour aujourd'hui.

Le "Jacana" a quitté Cadix vendredi après avoir complété sa cargaison de fruits à Patras, Livourne, Fargone et Malaga.

ARRIVAGES

Paquebot A De

Devonshire... Boston... Liverpool

Columbia... Glasgow... New York

Herpian... Glasgow... Montréal

Kronprinzessin... New York

Cecilie... Plymouth... New York

Shenandoah... Le Havre... Montréal

Corinthian... Londres... St-Jean

Whakatane... Sydney... Montréal

Barbarossa... Brême... New York

Saxonia... Queenstown... New York

Potsdam... New York... Rotterdam

Martha Wash... New York

vington... New York... Trieste

Vaderland... New York... Anvers

Main... New York... Brême

Mainopolis... New York... Londres

Roma... New York... Marseille

Brandenburg... Baltimore... Brême

Bulgaria... Baltimore... Hambourg

Prætorian... Philadelphia... Glasgow

Lusitania... Fishguard... New York

Kronland... Douvres... New York

EN ROUTE POUR MONTRÉAL

Halvdan... Chili... 23 sept.

Le Havre... 7 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Le Havre... 8 oct.

Une Fête de Noël

PAR ERNEST MYRAND

de la société Royale du Canada
3e édition
Un beau volume grand in. 80 de 240 pages sous couverture parchemin
prix : 50 centimes, franco,
65 centimes.
En vente à la librairie J. A. Dero-ménite, 35 rue Notre-Dame, Ouest, Montréal.

Quinze marins se noient

Rocheport, France, 24. — Le navire grec "Georgios" chargé de grains, a sombré, hier, à l'entrée de la Gironde, pendant une tempête. Sur 22 hommes d'équipage, sept seulement ont pu être sauvés. La mer a jeté presque tous les cadavres des noyés sur les côtes.

Les protégés sont rejetés

Le conseil de la ville de St-Lambert a étudié hier soir le rôle d'évaluation. Le nombre de protégés contre les évaluateurs est plus considérable cette année qu'il ne l'a jamais été dans le passé. Le conseil les a tous éliminés à l'unanimité, ce qui, d'ailleurs, n'est pas une surprise. Le rôle d'évaluation de la ville accusera cette année un total de \$2,300,000 de propriété taxable.

A l'asile de la Providence

Ce soir, le magnifique concert traditionnel de Mme Gosselin, toujours zélée à partager les œuvres charitables, appellera en foule, nous l'espérons, tous les amateurs de bon goût au No 306 rue St-Hubert. Nos fêtes de charité, qui jusqu'ici ont eu un bon succès, ne peuvent manquer de continuer leur attraction pour le public.

Un superbe programme sera exécuté par des artistes et des musiciens du meilleur goût.

Judi, 26, grand Eglise, sous la présidence de M. A. Granger, tous les amis de l'œuvre y sont invités.

L'Espagne au Maroc

Londres, 24. — Une dépêche de Tanger dit que l'Espagne projette de s'emparer d'Algeria en sus d'Alcazar et de Larache afin de protéger ses intérêts au Maroc. On dit aussi qu'un croiseur espagnol est venu l'autre jour à Alger et que le colonel Sylvester, avec un millier d'hommes se prépare à occuper le territoire en question.

Poursuivi par des limiers

Birmingham, Angleterre, 24. — Un nègre du nom de Frank Harrison a volé, hier, le député shérif Brown Morton et un nègre, à Sandy Ferry, Ala. puis a pris la fuite. Les autorités ont lancé des agents et des limiers aux trousses du malfaiteur.

Plusieurs citoyens se sont mis à la chasse à l'homme et si Harrison est pris il sera certainement lynché.

Broyé à mort

Toronto, 24. — William Martin, journalier à l'emploi du Pacifique Canadien, en travaillant à l'usine de Toronto-Quebec, hier, a été broyé à mort. Des ouvriers étaient en train d'enlever la plaque en acier d'une locomotive.

Martin s'était installé sur le chassis lorsque le devant de la locomotive fit la culbute et vint s'abattre sur Martin et le broyer.

Le défunt était venu d'Angleterre il y a trois mois.

NAVIGATION INTERIEURE

Sault Ste-Marie, Ont., 23. — Mont-

Wexford, 1.05 a.m.; Buffalo, 2.05 a.m.; Gary, 2.45 a.m.; Midland, King, 3.20 a.m.; H. C. Frick, 7.05 a.m.; J. J. Hill, 11.25 a.m.; Isaac L. Ellwood, 12.30 p.m.; P. A. B. Widener, 1.50 p.m.; Wm. E. Corey, 4.30 p.m.; H. M. Descendant, Jr., 5.40 p.m.

Descendant, Wm. Edmonson, 7.10 p.m.; John A. Donaldson, 8.40 p.m.; Newson, 9.45 p.m.; Iroquois, 11.15 p.m.; Thos. Lynch, 4.15 a.m.; Sahara, 5 a.m.; Wm. L. Brown, 5.30 a.m.; Chas. Hubbard, 6.30 a.m.; Advance, Jno. Stanton, 7.50 a.m.; Mary C. Elphick, 8.40 a.m.; Thos. H. W. Clarke, 12.05 p.m.; H. B. Bore, 1.10 p.m.; Manitoba, H. A. Hawgood, 2.45 p.m.; D. J. Morrell, 4 p.m.; H. H. Rogers, 6.15 p.m.; Port Colborne, O. nt., 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

tré, 23. — Mon-

L'EMPOIS

— DE —

Les plus beaux et les plus rapides paquebots de la route canadienne
Auteils avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la Sainte Messe
ROYAL EDWARD ROYAL GEORGE
MONTREAL — QUEBEC — BRISTOL
Tous les quinze jours — le mercredi.
Services parlant le français.
Excellente cuisine.
Confort inégalable.
S'adresser pour détails à
Hens et Rivet, 9 Boulevard St-Laurent.
Thomas Cook Son, 510 St-Catherine-O.
ou à la Compagnie de Navigation du Canada ou Nord Limitée.
Edifice du Canadian Nord.
226-230 rue St-Jacques, Montréal.

MAISONS D'EDUCATION

INTERNATIONAL
198 St-Catherine-Ouest, Montréal
FONDEE en 1895
LES LECONS RECOMMENCENT LE 15 OCT
Prospectus sur demande. Une visite est sollicitée. Tél. Main 309.
170-A
SUGUS CAZA, Price.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool
London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Régist. de la Ville. Tél. 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématique-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR

Berthiaume, J. A., 455a Avenue Ful-lum, Téléphone Bell, Est, 857, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et audition à l'heure.

DOMINION COAL CO.

— LIMITED —

Mineurs et Expéditeurs
CHARBON DOMINION POUR VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques, — — — Montréal.
Téléphone Main

COURROIES
TANNES AU CHENE
GARANTIES. — Faites de matériaux
de première qualité.
D. K. McLAREN, Limitée.
351 RUE ST-JACQUES
CALENDRIER

MERCREDI, LE 25 OCTOBRE 1911.
SS. Chrysanthé et Marie, martyrs.
Lever du soleil: 6 h. 28; coucher
du soleil: 5 h. Lever de la lune: 10
h. 18 M.; coucher de la lune: 6 h.
38 (S.).
Nouvelle lune.

TEMPERATURE
Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn et Harrison, 10-12 rue
Notre-Dame-Est.—R. de M.

Aujourd'hui maximum: 52
Minimum: 40
Même date l'an dernier: 58
Aujourd'hui minimum: 40
Même date l'an dernier: 40
Baromètre: 8 h. matin, 30.05; 11
h. matin, 30.11; midi, 30.13.
LE TEMPS QU'IL FERA
Nuageux et pluvieux tournant au
beau, plus frais.

S. G. Mgr Bruchési
à Saint-Jérôme

Sa Grandeur l'archevêque de Mon-
tréal a quitté le palais épiscopal hier
après-midi pour se rendre à St-Jérôme.
Monsieur Bruchési a été reçu par le
curé de St-Jérôme, M. J. Blais, et par
le curé de St-Jacques, M. J. Blais.
La cérémonie eut lieu dans l'église pa-
roissiale et fut très imposante.

Cet après-midi, Mgr Bruchési a ad-
ministré le sacrement de confirmation
aux enfants de la paroisse.

Mort de Mgr Capel

Sacramento, Cal., 24. — Mgr E. J.
Capel, autrui chancelier particu-
lier du pape, est mort hier.

L'Evêque de Panama
est mort hier

Panama, 24. — Sa Grandeur Mgr
Javier Fajardo, évêque de Panama
depuis 1899, est mort hier d'une syn-
cope. Mgr Fajardo souffrait depuis
assez longtemps de cardiologie.

Lord Grey est décoré

Londres, 25. — Le comte Grey, l'ex-
gouverneur général du Canada, a reçu
hier, la Grande Croix de l'Ordre du Bain.

Commission administrative

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 24. — A la prochaine as-
semblée du conseil de ville, l'échevin
Côté proposera l'abolition du système
actuel de gouvernement municipal pour
le remplacer par une commission. Son
plan consiste à se défaire des dix-huit
échevins — deux par quartier — qui
sont en ce moment avec quatre con-
seillers, et de les remplacer par une
commission qui serait composée de neuf
membres élus par toute la ville. Si le
projet est adopté, une demande auto-
risant le changement, sera faite à la
légalisation.

Tournée d'étude

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 24. — Des arrangements
ont été faits par la Commission d'E-
ducation Technique, pour une tournée
d'étude dans la Nouvelle Angleterre.
La Commission est partie aujourd'hui
pour un voyage de deux semaines.

Mise au point

L'autre jour nous annonçions que
des poursuites avaient été intentées en
cours Supérieure contre le "Club Cana-
dien". Nous aurions dû écrire: "le
Club Athlétique Canadien".

Candidats à Ottawa

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 24. — A une assemblée con-
servatrice qui a eu lieu hier soir, on a
fixé au 2 novembre prochain la date
de la convention pour choisir un
candidat dans l'arrondissement de
Ottawa-Est aux élections provin-
ciales d'Ontario. Les can-
didats en perspective sont: le con-
trôleur Champagne, J. Thompson, B.
Slattery et E. Laverdure. Le candidat
libéral sera M. J. McDougall.

Accident de travail

(Service du "Devoir")
St. Catharines, Ont., 24. — En po-
nant une courroie de transmission ce
matin, à la papeterie de Kinsley, T.
D. Haight un jeune homme de 25 ans,
s'est fait tuer sur le coup.

Union Allet

Jeudi matin, le 26 courant à 8 hrs.
sera chanté à la Cathédrale un service
solennel pour l'âme du général Baron
de Charette, recommandé par les an-
ciens souverains Pontificaux, Mon-
seigneur l'Archevêque officiera et fera
l'allocution. Les anciens souverains
monteront la garde au catafalque en
uniforme de Rome et feront autres ser-
vices. Ils sont priés de porter le deuil
durant 3 mois.

Réunion dans le portique de la Ca-
thédrale à 7 hrs. 1-2.
JOSEPH BUSSIERES.
Pour le comité, 23 Oct. 1911.

A l'Université Laval

Demain soir, il y aura réunion du
comité exécutif.
Demain soir aussi le bureau des gou-
verneurs se réunira afin de procéder
aux élections.

Remerciements
pour sympathies

La famille de feu Alexandre Car-
gan, de Lachine, remercie sincèrement
tous ceux qui, de quelque façon, lui
ont témoigné ses sympathies à l'oc-
casion du malheur qui l'a frappé.

On demande deux
messagers au bureau
du "Devoir".

La fusion des
Cies de Tramways

LA VILLE S'OPPOSE AUX CONDITIONS PAR LESQUELLES ON VEUT
FAIRE CETTE FUSION. — LA CRAINTE DE LA SUBCAPITALISA-
TION. — LE TRAMWAY DIT QUE LA PROPOSITION EST TOUT A
L'AVANTAGE DE LA VILLE.

La Commission des Utilités Publi-
ques a siégé ce matin au Palais de
Justice pour faire l'étude du projet de
fusion des compagnies de tramways de
Montréal en une compagnie devant
porter le nom de Montreal Railways.

Conformément aux instructions re-
çues, M. Atwater, avocat de la ville,
a déclaré que le Conseil de ville de
Montréal ne s'opposait pas à la fu-
sion mais aux conditions soumises par
la Montreal Railways. La Ville, a-
jouta-t-il, prétend que cette fusion au-
rait pour effet de créer un capital-
actionnaire considérable, ce qui ren-
drait impossible la réduction des ta-
ux de passage et l'exécution des amé-
liorations.

Et M. Atwater produisit une copie de
la résolution du Conseil.

M. Bédard en sa qualité d'actionnai-
re dit qu'il n'a pas d'application à
faire. Les tribunaux, comme on le
sait, sont saisis d'une demande d'in-
jonction et de décision sera rendue cet
après-midi.

M. Atwater reprit la parole et étu-
dia longuement en quoi les intérêts de
la ville seraient lésés. "L'augmentation
du capital-actions, dit-il, réduirait
considérablement le pourcentage
que la ville retire des bénéfices de la
Compagnie". Il termine en répétant
que la ville s'oppose absolument à une
surcapitalisation.

"Comment, demande M. Hibbard, le
président de la Commission, la ville
serait-elle empêchée de faire un nou-
veau contrat?"

"La ville, répond M. Atwater, veut
traiter avec une compagnie qui a une
réserve d'argent et non pas avec une
compagnie avec un capital de \$26,000,
000 et pas de réserve. La ville ne
veut pas abriter la compagnie existante
pour ensuite se trouver en face de
rien."

M. Atwater parle ici des retards ap-
portés par la Compagnie dans l'exé-
cution des travaux publics.

M. le commissaire Wanklyn déclare
qu'il n'a rien à ajouter puis, M. L.-A.
Lapointe, échevin, répète que la ville
n'est pas opposée à la fusion mais
aux conditions de cette fusion. Il
s'en rapporte à la Commission pour
obtenir Justice.

Me Perron, représentant de la Com-
pagnie, répond à M. Atwater. Il dit
que la Compagnie fait son possible
pour exécuter les travaux et que les
accusations portées contre elle sont
justes, faites dans le but de soulever
l'opinion publique et de retarder le ré-
glement de la question.

"Nos adversaires, ajoute M. Per-
ron, ne sont pas sérieux quand ils par-
lent de 'stock mouillé'. Ce que la
Compagnie veut, c'est la réunion des
quatre compagnies actuellement sous
la juridiction de la commission des
chemins de fer en vertu de leurs char-
tes fédérales, afin de les placer sous la
juridiction de cette Commission des
Utilités publiques et par là fait les
mettre sous le contrôle de la ville.

"La ville parle de ses intérêts, con-
tinue Me Perron, mais ne sait-elle pas
que si nous voulions nous pourrions
lancer huit millions de 'stock' au
pair, sur le marché, et, demain, suivant
la hausse qui se produirait, nous se-
rions obligés de payer 10 pour cent
aux actionnaires sur un capital pen-
sée de \$50,000,000. Mais nous ne vo-
lons pas cela; nous voulons placer tous
les chemins de fer sous le contrôle de
la ville et c'est pourquoi les objec-
tions de cette dernière sont surprenan-
tes."

Dans tous les cas, suivant l'avocat,
il s'agit d'une émission d'actions à
5 pour cent d'intérêt et pas plus, ce
pour tousjours.

Me Caban, pour la Compagnie, ajou-
te quelques mots, puis la séance est
levée jusqu'à 2 heures cet après-midi.

LE CABINET ANGLAIS

MM. CHURCHILL ET McKENNA SE REMPLACENT RECI-
PROQUEMENT.

Londres, 24. — Un remaniement im-
portant vient d'être opéré dans le ca-
binet anglais. Ce remaniement était
prévu et n'a causé aucune surprise.
M. Winston Churchill, secrétaire de
l'intérieur devient premier lord de
l'Amirauté à la place de M. Réginald
McKenna qui devient secrétaire de
l'intérieur. Le comte de Carrington
qui était président du bureau d'Agricul-
ture devient lord du sceau privé, M.
C. E. Hobhouse secrétaire Financ-
cier du trésor devient chancelier du
duc de Lancastre, M. Walter Runcie-
man le remplace et il est remplacé lui-
même comme président du bureau d'E-
ducation par M. J. A. Pease, chancel-
lier du duc de Lancastre.

Ont été élevés à la pairie, Sir Ed-
ward Strachey, secrétaire parlementaire
du bureau d'Agriculture et le Très-
Honorable Alfred Emmott, député
d'Oldham et vice-président des Com-
munes.

Ce remaniement excite peu de com-
mentaires si ce n'est en ce qui con-
cerne M. Churchill et McKenna. Les
unionistes craignent que ce dernier
changement n'amène une diminution
dans le budget de la marine. Le rema-
niement est dû à des raisons de tacti-
que plutôt qu'à des motifs politiques.
M. Churchill et McKenna ayant été
blâmés par les ouvriers, ils esquivent
par ce changement les interpellations
qui les menaçaient. Trois élections
partielles deviennent nécessaires dans
Oldham, East Bristol et South So-
merset.

LA GUERRE TURCO-ITALIENNE

Les Turcs et les Arabes réunis attaquent les Italiens à Tri-
poli. Ils sont finalement repoussés

Tripoli 24. — Turcs et Arabes réu-
nis ont fait hier une attaque détermi-
née contre le camp italien. Ce fut, pen-
dant plusieurs heures, un combat conti-
nuel.

Les navires en rade ouvrirent le feu
sur les assaillants qui furent finalement
repoussés.

Les pertes, de part et d'autre, sont
peu importantes.

RUMEURS GRAVES

Malte, 24. — Le bruit court que les
Italiens auraient essayé une grande dé-
faite à Benghazi.

Il est question de 1,200 tués, blessés
ou prisonniers mais on n'a pu vérifier
encore cette rumeur.

LES AFFAIRES DE LA TURQUIE

Constantinople, 24. — La crise mini-
stérielle a sa répercussion sur la si-
tuation financière et a ébranlé le cré-
dit de maisons considérées jusqu'ici
comme à toute épreuve, la Banque de
Metelin a suspendu ses paiements pour
quinze jours vu la rareté de l'or.

Il y a eu, hier, une course sur la
banque de Salonique.

La surveillance au Canal de Lachine

Les personnes qui s'y noient sont trop nombreuses et le
maire va s'occuper des moyens de secourir
les victimes

Le maire s'est exprimé avec vigueur
ce matin au sujet des pertes de vie
dans le canal de Lachine. Il avait
devant lui un exemplaire d'un journal
qui donnait dans une colonne les ré-
sultats de la mort d'un employé des tram-
ways et, dans l'autre, le verdict de mort
accidentelle rapporté au sujet d'un
autre personne noyée dans le ca-
nal.

"Ce n'est pas mort accidentelle qu'il
faudrait dire, s'exclama le Dr Guerin,
c'est mort criminelle. Depuis le com-
mencement de l'année, cela fait 63
morts bien comptées dans le fleuve et
dans le canal. Il est temps qu'on fasse
quelque chose pour sauver la vie aux
gens qui tombent dans le canal. Des
bâtons placés le long du bord, une
main-courante formée d'une chaîne pas-
sant dans des anneaux fixés servirait
aux victimes à s'accrocher et on au-
rait le temps de venir à leur secours.
Je vais causer de la chose avec les
commissaires et nous tâcherons d'ob-
tenir du gouvernement fédéral qu'il
fasse quelque chose."

LE REVENU DE LA VILLE

M. John Campbell, comptable en chef de la Ville, fournit les chif-
fres suivants sur le revenu de la Ville en 1911 et en 1910:

	1911	1910
Arrérages	\$1,027,474.12	\$865,974.98
Taxes d'eau	59,831.23	94,464.03
Taxes d'affaires	56,396.33	49,803.30
Compteurs	11,556.31	9,138.11
Année courante:		
Impôts	2,445.34	1,772.80
Taxes d'eau (brutes)	519,694.16	450,436.19
Taxes d'affaires (brutes)	504,874.68	422,731.91
Compteurs	193,687.10	166,299.57
Licences	332,742.50	285,443.50
Cour du Recorder et prison	49,472.64	43,945.52
Marchés	79,964.40	77,095.52
Intérêts	92,460.24	63,048.09
Permis, etc.	41,208.40	37,939.98
Locations, privilèges	16,845.79	15,878.58
Entretien d'aliénés	4,555.14	4,476.75
Taxes spéciales des Cies d'assu- rances et de la Commission des incendies	21,238.85	27,862.33
	\$3,050,447.23	\$2,616,311.19

Notes de
"Hôtel de Ville"

L'INSPECTION DU PAIN
L'échevin Bastien s'est plaint aux
commissaires que l'inspection du pain
est mal faite à cause du trop pe-
tit nombre d'inspecteurs. Les com-
missaires feront une enquête.

ON DESINFECTE L'ECOLE
C'est dans Notre-Dame de Grâce et
notamment dans l'école qui est l'a-
venue Madison qu'on a retiré cinq
cas de diphtérie. L'école on était les
cinq enfants a été désinfectée ce ma-
tin.

LES PLANS DES CASERNES
Les commissaires tiennent cet après-
midi une enquête au sujet d'une décla-
ration faite par l'échevin L. A. La-
pointe à la séance du conseil. L'éche-
vin Lapointe dit que certains archi-
tectes chargés de la préparation des plans
des casernes des pompiers refusent de
livrer des copies de ces plans aux
entrepreneurs.

A PROPOS D'ACCUSATIONS
La commission spéciale chargée de
faire une enquête sur les accusations
portées par l'échevin Robinson contre
l'échevin Larivière, au commence-
ment de l'été dernier a été convoquée
pour jeudi après-midi. L'échevin Ro-
binson ayant porté certaines accu-
sations touchant la location d'un poste
de police à la Longue Pointe, l'éche-
vin Larivière qui se croyait visé fit
nommer une commission d'enquête.

Quand elle se réunira, on apprendra
l'échevin Robinson partait pour un
voyage de trois mois en Europe et
qu'il ne comparait pas.

Le représentant du quartier Saint-
Laurent étant de retour, l'échevin La-
rivière a fait convoquer la commis-
sion pour qu'elle procède à l'en-
quête qu'il a demandée.

Autour du catafalque avaient pris
place Mgr L. A. Paquet, Mgr Tétu,
Mgr Rouleau et l'échevin Ross. L'o-
raison funèbre a été prononcée par
l'abbé Dumais, supérieur du collège de
St-Anne. Ce fut un chef-d'œuvre d'é-
loquence. Une foule considérable de
personnes d'amis, venus de Québec
étaient aussi présents. On remar-
quait l'hon. L. P. Pelletier et M. O.
Lespérance, député de Montmagny.

L'inhumation eut lieu dans les ca-
veaux de l'église.

Nouveau merger
de cinq millions

PLUSIEURS FABRICANTS OU
VENDREURS DE BIJOUTERIES
REUNISSENT LEUR CAPITAL.
— LE BUREAU PRINCIPAL SE-
RA A MONTREAL.

Le merger canadien le plus récent
est la fusion de plusieurs maisons de
bijouterie en une seule ayant un ca-
pital de cinq millions de dollars. La
nouvelle compagnie sera connue sous
le nom de "The Canadian Jewellers
Limited". On croit qu'elle ouvrira
des fabriques à Montréal, à Toronto
et dans plusieurs endroits des Can-
tons de l'Est. Elle ouvrira également
toute une série de magasins de détail
dans les principaux centres canadiens,
de l'Atlantique au Pacifique.

Le bureau principal sera à Montréal.
De fait, des bureaux temporaires sont
ouverts déjà au No 7 de la rue Bleu-
ry.

Parmi les maisons qui font partie
de la nouvelle institution, nous rele-
vons les noms suivants: William
Bramley, Montréal; T. H. Heming
Manufacturing Company, Montréal;
The Heming Manufacturing Co. Montréal;
J. A. Brown and Co., de Toronto. Trois
autres maisons de Toronto, une de
Montréal et une des Cantons de l'Est
cherchent à faire partie du merger.

C'est M. J. A. Mackay, de Montréal,
qui est président de l'entreprise, et
M. Oscar Johnson, récemment arri-
vé de New-York à Montréal, qui en
est le secrétaire-trésorier.

Le capital de la nouvelle compagnie
sera divisé comme suit: \$2,500,000 de
stock préférentiel, payant 7 pour cent,
et \$2,500,000 de stock commun.

Aucune trace
du meurtrier

Toronto, 24. — L'agresseur de
Walter Dick est encore inconnu à la
justice humaine. L'enquête, qui
avait été remise à hier, n'a
apporté rien de nouveau. Le co-
roner Graham a dit à la morgue
que l'ajournement de l'enquête
n'a apporté aucun changement ni
aucune lumière. Elle a été de
nouveau ajournée à lundi pro-
chain.

On se rappelle que Dick est
mort des suites d'une attaque noc-
turne après une partie de foot-
ball.

Sera-t-il pendu ?

Halifax, 24. — Des pétitions circu-
lent dans le comté de Digby deman-
dant la commutation de la sentence de
mort contre Harry Wilson en em-
prisonnement pour la vie. Wilson avait
tué son frère.

Le maire de Digby, les conseillers,
des membres du clergé et plusieurs ci-
toyens éminents ont signé cette pé-
tition qui sera adressée au ministre de
la justice. Wilson devait être pendu
le 15 novembre. On donne comme mo-
tif de cette pétition que le meurtrier a
accompli son acte dans un moment d'i-
vresse et ne savait pas ce qu'il fai-
sait.

Tentative de meurtre

Ottawa, 24. — Un jeune homme de
catorze ans du nom de Samuel Da-
vis et domicilié à Masham a été tra-
duit devant le magistrat Goyette à
Hull ce matin. Le jeune Davis avait
été congédié par le laitier John Mac-
anderson à qui il aidait dans sa ma-
ison. Il y a quelques jours voyant le
laitier, il épaula une carabine et fit feu.
La balle traversa le chapeau de Mac-
anderson et alla à la demande de Mc-
Grawitt son avocat le procès de Davis a été
mis à samedi.

La propriété à Ottawa

(Spécial au "Devoir")
La ville d'Ottawa, d'après le rap-
port des évaluateurs, possède une va-
leur de \$76,302,500 ce qui est une aug-
mentation de près de treize millions de
dollars sur l'année dernière.

La propriété est évaluée à \$66,431,
268, soit \$11,480,482 d'augmentation
sur l'année dernière.

Remerciements

Madame Léon Perreault désire re-
mercier toutes les personnes qui lui
ont témoigné des sympathies à l'oc-
casion de la mort de son époux M. Léon
Perreault.

La Session de Québec

Québec, 24. — Sir Lomer Guoin a déclaré ce matin, que la
session provinciale s'ouvrira dans les premiers jours de janvier.

UN PHARE A SAINTE-HÉLÈNE

Le département de la marine fait construire un phare à
l'île Sainte-Hélène

Le département de la marine a fait
construire à la ville de Montréal son
intention de construire un phare dans
l'île Sainte-Hélène, en face des baraque-
ments, pour diriger la marche des na-
vires qui sillonnent le fleuve.

Le département de la marine a
besoin d'un emplacement de 75' x 75'
ce terrain se trouve partie dans l'eau
et partie sur une pointe de rocher tout
près de l'île Ronde.

Les travaux de construction sont
commencés depuis environ une semaine.

Les funérailles
de Mgr Sirois

(Spécial au "Devoir")
Québec, 24. — Les funérailles de
Mgr L. N. Sirois ont eu lieu ce matin
dans l'église paroissiale du Cap St-
Ignace. La paroisse toute entière a
rendu le suprême hommage à son re-
gretté curé.

L'église était toute tendue de dra-
peries de deuil et illuminée. S. G. Mgr
Bégin, archevêque de Québec, a chanté
le service, assisté des abbés Alfred
Dionne, comme archiprêtre, O. Blan-
chard, diacre d'honneur, W. Proulx, sus-
diacre d'honneur, O. Guimond, diacre
d'office et Omer Fortin, sus diacre
d'office.

Autour du catafalque avaient pris
place Mgr L. A. Paquet, Mgr Tétu,
Mgr Rouleau et l'échevin Ross. L'o-
raison funèbre a été prononcée par
l'abbé Dumais, supérieur du collège de
St-Anne. Ce fut un chef-d'œuvre d'é-
loquence. Une foule considérable de
personnes d'amis, venus de Québec
étaient aussi présents. On remar-
quait l'hon. L. P. Pelletier et M. O.
Lespérance, député de Montmagny.

L'inhumation eut lieu dans les ca-
veaux de l'église.

Les aliments sains

New-York, 24. — On continue la
campagne en faveur de l'aliment "u-
sain". Deux hommes ont été con-
damnés à un an de prison et l'autre
à six mois de prison pour avoir vendu
d'autres à des amendes variant de \$30
à \$100. La majorité se composait de
bouchers, marchands de poisson, lai-
tiers, marchands de bonbons et d'au-
tres.

Louis Hamer, boucher a été con-
damné à 30 jours de prison parce qu'il
avait 170 douzaines de mauvais œufs
devant servir à la confection de pâti-
series. Frank Fozzeno, boucher a été
condamné à vingt jours de prison.

Epidémie de diphtérie

Indianapolis, 24. — La diphtérie fait
rage dans la ville et les autorités sa-
nitaires ont beaucoup à faire s'ils
veulent éteindre la contagion. On a or-
donné aux parents de séquestrer tous
les enfants âgés de moins de seize ans
et de fermer tous les théâtres et lieux
d'amusement. Nombre de maisons ont
été mises en quarantaine.

Pour y voir clair

Toronto, 24. — L'Ontario Motor Le-
ague a adressé aux commissaires de po-
lice une lettre demandant que tous les
véhicules traités par des chevaux soient
contraints de porter des lumières. Les
commissaires ont décidé d'attendre que
la nouvelle installation d'éclairage soit
terminée et en plein fonctionnement;
on croit que les rues seront alors suf-
fisamment éclairées pour rendre inutile
l'amélioration demandée.

Incendie désastreux

Cincinnati, 24. — Un incendie a
éclaté dans le sous-sollement du ma-
gasin d'objets d'art Classon sur la rue
Fourth et il a complètement détruit
l'édifice ainsi que deux édifices voisins
ceux de la Farnham et de la Farnham
Company et de la F. Schultze Com-
pany. Les dommages sont évalués à
\$100,000.

On veut une imprimerie

London, Ont., 24. — La compagnie d'im-
primerie Southam vient de recevoir
l'offre d'un bonus de \$30,000 pour aller
s'établir à Simcoe. Cette somme devra
servir à l'érection de l'édifice et aucune
partie ne devra être affectée au maté-
riel d'imprimerie.

La compagnie décidera ce qu'elle
doit faire cette semaine même.

Incendie désastreux

Cincinnati, 24. — Un incendie a
éclaté dans le sous-sollement du ma-
gasin d'objets d'art Classon sur la rue
Fourth et il a complètement détruit
l'édifice ainsi que deux édifices voisins
ceux de la Farnham et de la Farnham
Company et de la F. Schultze Com-
pany. Les dommages sont évalués à
\$100,000.

Le Duc visitera Hamilton

Hamilton, 24. — Le maire Lees
a reçu une lettre lui annonçant
que Leurs Altesses Royales le duc
et la duchesse de Connaught visi-
teront cette ville dans le cours du
mois prochain et qu'elles arriveront
ici, le 31 novembre pour passer
la nuit.